UNIVERSITÉ PAUL-SABATIER - TOULOUSE III

U. E. R. DES SCIENCES MÉDICALES

ANNÉE 1972 N° 37

REFLEXIONS DE PSYCHOPATHOLOGIE AU SUJET DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS A TYPE DE DEMONOPATHIES SURVENUES RECÉMMENT DANS L'ARIÈGE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

soutenue le 15 Mars 1972

PAR

Patrick GRESLÉ

Membres du Jury	MM. GAYRAL	*Président*
	SENDRAIL	*Assesseurs*
	MORON	--
	MILLET	--
	OULES	--

TOULOUSE
Imprimerie de Virginie
10, chemin de Perpignan
1972

UNIVERSITÉ PAUL-SABATIER - TOULOUSE III

U. E. R. DES SCIENCES MÉDICALES

ANNÉE 1972 N° 37

REFLEXIONS DE PSYCHOPATHOLOGIE AU SUJET DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS A TYPE DE DEMONOPATHIES SURVENUES RECÉMMENT DANS L'ARIÈGE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

soutenue le 15 Mars 1972

PAR

Patrick GRESLÉ

	MM. GAYRAL	*Président*
	SENDRAIL	*Assesseurs*
Membres du Jury	MORON	--
	MILLET	--
	OULES	--

TOULOUSE
Imprimerie de Virginie
10, chemin de Perpignan
1972

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

UNIVERSITE PAUL SABATIER

Président de l'Université	M. LARENG
1e Vice-Président	M. MATHIS
2e Vice-Président	M. MARTIN

TABLEAU DU PERSONNEL

UNITES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DES SCIENCES MEDICALES

Directeur de l'Unité des Sciences Médicales
TOULOUSE-PURPAN — M. MONNIER

Directeur de l'Unité des Sciences Médicales
TOULOUSE-RANGUEIL — M. ENJALBERT

HONORARIAT

Doyen honoraire	M. CALVET	Doyen honoraire	M. LAZORTHES
Doyen honoraire	M. BRUSTIER		
Professeur honoraire	M. VALLOIS	Professeur honoraire	M. CALMETTES
Professeur honoraire	M. TAPIE	Professeur honoraire	M. THOMAS
Professeur honoraire	M. DELAS	Professeur honoraire	M. LAGROT
Professeur honoraire	M. RISER	Professeur honoraire	M. DESFORGES-MERIEL
Professeur honoraire	M. BUGNARD	Professeur honoraire	M. FABRE P.
Professeur honoraire	M. VINCENT	Professeur honoraire	M. JAHIER
Professeur honoraire	M. MOREL	Professeur honoraire	M. SENDRAIL
Professeur honoraire	M. BOUISSET	Professeur honoraire	M. PONS

PROFESSEURS

Clinique Médicale et Cardiologique	M. DARDENNE	Purpan	Anatomie Pathologique	M. FABRE Jacques	Purpan
Clinique Médicale Sud	M. GADPAT	Purpan	Anatomie Appliquée		
Clinique Chirurgicale	M. FICAT	Rangueil	Anesthésie et Réanimation	M. LARENG L.	Purpan
Clinique Chirurgicale A et Gynécologie	M. POULHES	Rangueil	Bactériologie	Mme ENJALBERT	Rangueil
Clinique Chirurgicale B et du Cancer	M. GRIMAUD	Purpan	Biophysique Médicale A	M. AUVERGNAT	Purpan
Clinique Chirurgicale Infantile et Orthopédie	M. PASQUIE	Purpan	Byophysique Médicale B	M. BRU	Rangueil
			Cardiologie Clinique et Expérimentale	M. CALAZEL	Rangueil
Clinique Chirurgicale Orthopédique et Traumatologique	M.	.....	Chimie Biologique	M. VALDIGUIE P.	Purpan
			Electro-Radiologie	M. MARQUES	Rangueil
Clinique de Chirurgie Cardio-vasculaire	M. ENJALBERT	Rangueil	Embryologie Générale	M. BROUSSY Jean	Purpan
Clinique des Maladies Cutanées et Syphilitiques	M. BAZEX	Purpan	Hématologie	M. RUFFIE Jacques	Purpan
			Histologie	M. BIMES	Rangueil
Clinique des maladies des voies urinaires	M. LHEZ	Rangueil	Hydrologie, Thérapeutique et Climatologie	M. DENARD	Purpan
Clinique des Maladies Infectieuses	M. ARMENGAUD	Purpan			
Clinique Médicale Infantile et Puériculture	M. SOREL	Purpan	Hygiène et Médecine Sociale	M. MONNIER	Purpan
			Immunologie	M. DUCOS	Purpan
Clinique Médicale de la première enfance	M.	.....	Médecine Légale et Médecine du Travail	M. PLANQUES	Purpan
Clinique de Neuro-Chirurgie	M. LAZORTHES G.	Rangueil			
Clinique Neurologique et Psychiatrique	M. GERAUD	Rangueil	Pathologie Chirurgicale	M. DAMBRIN	Purpan
Clinique Obstétricale	M. PONTONNIER	Rangueil	Pathologie Générale et Médecine Expérimentale	M. BOULARD	Purpan
Clinique Odonto-Stomatologique	M. CADENAT	Rangueil			
Clinique Ophtalmologique	M. DEODATI	Rangueil	Pathologie Médicale	M. RIBAUT	Purpan
Clinique O R L et Chirurgie Maxillo-faciale	M. CALVET	Purpan	Physiologie	M. LAPORTE Yves	Rangueil
			Physiologie Appliquee et Pharmacologie	M. BAISSET	Rangueil
Clinique de Pneumo-phtisiologie	M. DELAUDE	Purpan	Séméiologie et Clinique Médicale	M. LAPORTE Jacques	Purpan
Clinique Rhumatologique	M. RUFFIE René	Purpan	Thérapeutique	M. DARNAUD	Rangueil
Accouchement et Obstétricie Sociale	M. MONROZIES	Purpan			
Anatomie	M. BASTIDE	Purpan			

PROFESSEURS A TITRE PERSONNEL

Anatomie Pathologique	M. BOUISSOU	Rangueil	Oto-Rhino-Laryngologie	M. CLAUX	Rangueil
Biochimie Médicale	M. DOUSTE-BLAZY	Rangueil	Physiologie	M. MONTASTRUC	Rangueil
Chirurgie Générale	M. GEDEON	Rangueil	Physiologie	M. BESSOU	Purpan
Histologie et Embryologie	M. GUILHEM	Rangueil	Pneumo-Phtisiologie	M. MIGUERES	Rangueil
Histologie et Embryologie	M. PLANEL	Purpan			
Médecine Générale	M. RASCOL	Purpan			

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Anatomie Pathologique	M. FABRE Jean	Purpan	Médecine Générale et Thérapeutique	M. BOLLINELLI	Purpan
Bactériologie, Parasitologie, Virologie	Mme LARENG M.B.	Purpan	Médecine Générale	M. ARLET	Rangueil
Biochimie Médicale	M. VALDIGUIE Pierre	Rangueil	Pédiatrie	M. DALOUS	Purpan
Carcinologie	M. ESTRADE	Purpan	Neuro-Chirurgie	M. ESPAGNO Jacques	Purpan
Chirurgie Générale	M. SARRAZIN	Rangueil	Psychiatrie	M. GAYRAL	Purpan
Chirurgie Thoracique et Cardio-vasculaire	M. ESCHAPASSE	Purpan	Médecine Générale Thérapeutique	M. SUC	Rangueil
Electro-Radiologie	M. ROULLEAU	Rangueil	Pédiatrie	M. REGNIER	Purpan
			Médecine Générale	M. RIBET	Rangueil

MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

Anatomie et Organogénèse	M. JUSKIEWENSKI	Rangueil	Médecine du Travail	M. PUJOL M.	Purpan
Anesthésiologie	M. VIRENQUE C.	Rangueil	Nephrologie	M. CONTE Jean	Purpan
Bactériologie-Virologie	Mme DIDIER	Rangueil	Neurochirurgie	M. LAZORTHES Y.	Rangueil
Biophysique	M. REGIS	Rangueil	Orthopédie, Traumatologie, Chirurgie plastique	M. UTHEZA Guy	Rangueil
Biophysique	M. GUIRAUD R.	Purpan			
Cardiologie	M. BOUNHOURE	Rangueil	Parasitologie	M. LARROUY	Purpan
Chirurgie Générale	M. ESCAT Jean	Rangueil	Pédiatrie Génétique Médicale	M. ROCHICCIOLI	Rangueil
Chirurgie Générale	M. COSTAGLIOLA	Purpan	Pneumo-Phtisiologie	M. ALBAREDE J.L	Purpan
Chirurgie Thoracique et Cardio-vasculaire	M. PUEL	Rangueil	Pneumo-Phtisiologie	M. JOVER	Rangueil
Dermatologie, Vénéréologie	M. DUPRE	Rangueil	Physiologie	M. GERAL J.P.	Rangueil
Gynécologie et Obstétrique	M. PONTONNIER Georges	Rangueil	Physiologie	M. PAGES B.	Purpan
Histologie, Embryologie, Cytogénétique	M. SOLEILHAVOUP	Purpan	Radiologie	M. COMBES P.	Purpan
Immunologie, Hématologie, Maladies du Sang	M. BIERME R.	Rangueil	Rhumatologie	M. FOURNIE A.	Purpan
Médecine Générale et Thérapeutique	M. BES	Rangueil	Thérapeutique, Réanimation Médicale, Rééducation fonctionnelle et Hydrologie	M. SALVADOR M.	Purpan
Médecine Interne	M. FEDOU R.	Purpan	Urologie	M. PONTONNIER Francis	Purpan
Médecine Interne	M. LE TALLEC	Rangueil	Opthalmologie	M. BEC	Purpan
Médecine Légale	M. GREZES-RUEF=	Purpan			

AGREGES

Chirurgie Générale	M. GAUBERT	Purpan

AGREGES LIBRES

Chirurgie Générale	M. SOUQUET	Purpan	Pathologie Expérimentale	M. GLEIZES	Purpan
			Obstétrique	M. ESPAGNO G.	Rangueil

ADMINISTRATION

Secrétaire Général de l'Université — M. PRINEAU J.P.

L'Université Paul Sabatier déclare n'être pas responsable des opinions émises par les candidats. (Délibération en date du 12 Mai 1891)

A MA MERE,
A MON PERE,

Que ce travail soit la récompense de leurs sacrifices.

A LUCILE.

A MA FAMILLE,

A MES BEAUX-PARENTS,

A TOUS MES AMIS.

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR LOUIS GAYRAL

Médedin des Hôpitaux
Professeur de psychiatrie et de psychologie médicale
Président de la Commission de psychiatrie des
Unités d'Enseignement et de Recherche des Sciences
Médicales.

Alors que nous étions étranger à la Faculté de Toulouse, vous nous avez accueilli avec beaucoup de bienveillance.

Nous tenons à vous témoigner notre vive reconnaissance et notre profond respect.

AUX MEMBRES DE NOTRE JURY

MONSIEUR LE PROFESSEUR MARCEL SENDRAIL,

Professeur Honoraire,
Ancien Professeur de Pathologie générale et de
Médecine expérimentale,
Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux,
Officier de la Légion d'Honneur.

Nous vous sommes infiniment reconnaissant d'être aujourd'hui parmi nos juges.

Nous vous témoignons notre profond respect et notre sincère gratitude.

MONSIEUR LE DOCTEUR MORON,

Neuro-Psychiatre,
Médecin des Hôpitaux,
Chargé de cours à la Faculté.

MONSIEUR LE DOCTEUR MILLET,

Médecin des Hôpitaux
Chargé de cours à la Faculté.

MONSIEUR LE DOCTEUR OULES,

Médecin des Hôpitaux Psychiatriques,
Licencié ès Lettres,
Chargé de cours à la Faculté.

A TOUS CEUX QUI NOUS ONT AIDE DANS LA REALISATION DE CE TRAVAIL :

MONSIEUR LE DOCTEUR JEAN-MICHEL BOUCHARD,

Médecin des Hôpitaux Psychiatriques.

Vous nous avez inspiré le thème de ce travail, que vous avez stimulé et souvent guidé.

Nous n'oublierons pas l'esprit dans lequel vous nous avez initié à la psychiatrie.

MONSIEUR LE DOCTEUR MAUREL,

Médecin des Hôpitaux Psychiatriques,
Licencié ès Lettres.

MONSIEUR LE DOCTEUR DUMAS,

MONSIEUR LE DOCTEUR THEVENIN,

TOUS LES INTERNES DE LA CLINIQUE DE ROZES.

A NOS MAITRES DE LA FACULTE ET DES HOPITAUX DE ROUEN,

et en particulier,

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AGREGE SAMSON,

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AGREGE DESHAYES,

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AGREGE GEOFFROY,

Nous vous sommes reconnaissant du précieux enseignement que vous nous avez dispensé.

INTRODUCTION

-:-

Dès le début de notre stage à la Clinique Psychothérapique de Rozès, nous avons constaté que le thème du démon s'exprime dans diverses maladies mentales et, de par son originalité et son caractère quelque peu suranné, il a immédiatement retenu notre attention.

Notre premier cas fut celui d'une montagnarde sexagénaire, figée dans son lit par la crainte du démon. Puis nous vîmes au dispensaire une jeune femme qui s'accomodait assez bien de la présence permanente à ses côtés d'un démon fort coquin. Enfin, un père d'alcoolique nous raconta des histoires extraordinaires de possession...

Notre curiosité fut ainsi éveillée, et nous pûmes bientôt recueillir plusieurs observations de manifestations diaboliques survenant aussi bien chez des malades mentaux que chez des gens réputés sains d'esprit. Il était tentant d'étudier ce matériel qui, malgré son hétérogénéité, pouvait se regrouper autour de ce point commun, à savoir la conviction qu'entretenaient les victimes d'être possédées du démon.

La chance voulut que lorsque nous lui proposâmes ce sujet, Monsieur le Professeur GAYRAL nous révéla qu'il s'y était déjà intéressé en 1944, sous forme d'une thèse de médecine éditée par la suite. A sa connaissance, aucune thèse n'avait été faite sur ce sujet depuis cette date. Nous fûmes alors fortement incité à rechercher ce qui, dans ce domaine, avait évolué en vingt cinq ans.

Le point de départ de notre réflexion sera essentiellement clinique, et fait surtout de nos propres observations. Néanmoins, nous ne manquerons pas de les appuyer de résumés d'observations puisés dans la littérature. Nous proposons pour cette étude la démarche suivante.

D'abord, nous tracerons une esquisse historique des manifestations diaboliques. Afin de respecter l'homogénéité culturelle, nous nous limiterons au monde Occidental, issu des grandes traditions judéo-chrétiennes. Cette esquisse sera nécessairement incomplète, car les anecdotes et les récits qui relatent ces manifestations sont innombrables. Entité religieuse dont on peut retrouver la permanence historique, le Démon présente en effet de multiples visages.

- Théologiquement, les religions lui accordent une importance inégale. Rival de Dieu dans le Manichéisme, aussi puissant que lui puisque créateur de ce monde, il est l'adversaire toujours malheureux du Christ dans la religion catholique. Sur sa nature même, les théologiens se sont querellés.Est-il pur esprit ou bien a-t-il une enveloppe limitante ? Est-il principe ou bien armée immense ? Comment agit-il ? Comment, quand est-il né ? Le manque de précision des Evangiles a ainsi permis l'élaboration de multiples théories.

- Politiquement, il est une arme aux mains du pouvoir, qu'il soit spirituel ou temporel. Chef d'accusation facile, il permit, à une certaine époque, d'assouvir de nombreuses ambitions : expansion territoriale, hégémonie politique (Croisade des Albigeois), suppression d'adversaire politique (c'est Laubardemont, l'homme de main de Richelieu, qui a contribué, plus que les possédées de Loudun, à jeter Urbain Grandier au bûcher), fortune facilement acquise (confiscation des biens des sorcières en Allemagne)...

- Historiquement, son vécu a changé. Dans le paganisme antique, la notion même de Démon n'est pas isolée, l'homme a devant lui tout un Panthéon de divinités auxquelles il faut offrir un sacrifice pour obtenir leur aide. Révolutionnaire en son temps, le judaïsme introduit la notion de liberté et de responsabilité. En effet, d'après cette religion, c'est l'homme qui a choisi de pécher contre Dieu. Mais nous verrons que les religions monothéistes ne pourront pas effacer cette vision primitive du monde.

Puis nous montrerons, dans un second chapitre, comment apparaît le thème du Démon dans diverses maladies mentales. Nous avons déjà évoqué plus haut les principaux cas que nous exposerons. La première malade présente une mélancolie chronique d'involution, pour la seconde, le dernier diagnostic retenu a été celui de psychose hallucinatoire chronique, et le troisième, caractériel et alcoolique, est un homme de 24 ans dont le père a une curieuse personnalité. Nous citerons également le très beau cas de Monsieur X... dont l'étude approfondie, présentée sous un autre angle, sera faite dans la thèse de notre confrère, Madame BARDOU. Nous remercions à ce propos Monsieur le Docteur MAUREL de nous avoir permis de publier cette observation. Puis nous citerons quelques observations où le thème du Démon n'est exprimé qu'épisodiquement. Enfin, il existe des malades mentaux qui échappent à l'Hôpital Psychiatrique. Nous exposerons un de ces cas, particulièrement démonstratif.

On peut s'étonner qu'en si peu de temps nous ayons pu recueillir un nombre suffisant d'observations, mais il apparaît que les démonopathies ne sont pas si rares. Ainsi, Monsieur le Professeur GAYRAL a pu observer depuis 1945 une quinzaine de cas de possession diabolique :

- 9 cas de syndrome de Cotard et mélancolie grave ;
- 3 cas de délire paranoïde ;
- 2 psychonévroses (névroses graves de culpabilité).

Il notait également "un grand nombre de cas de thèmes de possession et d'interventions diaboliques épisodiques dans des délires paranoïdes".

Alors que nous préparions ce travail, des faits étranges se produisaient dans un petit village du Sérou ; des esprits frappeurs, le soir, inquiétaient certains villageois. La nouvelle s'est bientôt répandue dans la localité, la partageant en deux opinions, le scepticisme et la croyance en ces phénomènes. Mais bientôt, la querelle locale parvint aux oreilles des journalistes qui ébruitèrent l'affaire. C'est ce qui explique que, lorsqu'à notre tour nous avons interrogé ces personnes, celles-ci, devenues méfiantes, ne nous ont guère raconté plus de choses qu'aux journalistes. Cependant, ces quelques informations supplémentaires nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble cohérente. Nous consacrerons à cette étude le chapitre III.

Elle nous permettra de déboucher sur des problèmes passionnants. Comment peut-il se faire que des paysans, habituellement pleins de bon sens et psychiatriquement "normaux", puissent adhérer au délire de quelques uns ? Certes nous n'aurons pas la présomption de répondre à cette question en essayant de délimiter les frontières entre le Normal et l'Anormal. Ce serait transposer un problème psychiatrique fondamental sur le plan philosophique et métaphysique ; cela nous inciterait à en donner une version bien simple et bien simplifiée, si l'on considère qu'il divise les philosophes depuis des siècles. Seule une expérience psychiatrique suffisante nous sauverait de la partialité ; tout néophyte en la matière n'est qu'un polémiste et si nous sommes celui-là, nous se serons pas celui-ci. Nous nous attacherons en revanche à montrer que cette observation relève du domaine de la sociologie des maladies mentales. La socio-psychiatrie, science très récente aux confins de la psychiatrie, de la sociologie voire même de l'ethnologie, recouvre de nombreux domaines d'étude qui se chevauchent parfois. Donner sa définition revient en fait à décrire ce qu'elle étudie ; c'est ce que fait Roger Bastide dans son excellent ouvrage "Sociologie des maladies mentales". Il y a deux manières d'aborder la socio-psychiatrie, une manière pragmatique et une manière théorique.

1° - Manière Pragmatique

- "Le premier sens pragmatique que l'on trouve consiste à donner à la psychiatrie sociale, comme objet essentiel, l'étude des remèdes et des moyens utilisés par la société dans sa lutte contre les maladies mentales".

- "Le second sens, également pragmatique", a pour objet la mise au point "de soins psychiatriques visant la réinsertion du malade dans la société".

- "Le troisième sens", voisin du second et interférant en partie avec lui a pour but "l'étude des méthodes de traitement par le moyen de la formation de communautés" : ergothérapie, psychodrame de Moreno, dynamique de groupe...

Sur le versant théorique, trois aspects se détachent là encore.

2° - Manière théorique

a. "La psychiatrie sociale d'abord, c'est... l'étude de la place et du rôle des facteurs sociaux dans l'étiologie des maladies mentales".

b. Mais on peut aussi lui inclure "l'étude des collectivités morbides". Bien sûr, il n'y a jamais de malades qu'individuels, mais certains auteurs croient à la possibilité de la contagion mentale. Si l'analyse demeure valable à une petite échelle, en revanche l'étude de l'état pathologique ou non d'une société entière ne peut aboutir à une conclusion précise.

c. Enfin, un dernier sens serait "l'étude du comportement social des malades mentaux".

De l'individu, nous sommes passés au groupe social. Nous passerons dans un quatrième chapitre à la société technocrate actuelle. Il serait tentant de penser qu'avec le progrès scientifique, l'amélioration du niveau de vie, le déclin de la foi, les manifestations diaboliques s'éteignent peu à peu. Or il semble qu'il n'en est rien. Une vérité s'impose en premier lieu ; Gide l'exprime ainsi dans son journal : "je ne m'étais pas jusqu'alors bien avisé qu'il n'était pas absolument nécessaire de croire à Dieu pour croire au Diable". En effet, paradoxalement, le thème diabolique n'a rien à voir avec la foi, ni avec les délires religieux. "Le thème de possession diabolique est : dynamiquement une culpabilité ; phénoménologiquement une conscience déprimée et dépossédée (et non possédée) ; archétypement manichéen ; référentiellement une explication ambiguë scientifico-magique (... le diable ne sent plus le soufre, mais il se sert d'atômes, il crache les radiations) ; existentiellement, un vécu assez médiocre, écrasé par les références secondaires et les éléments de la névrose de culpabilité et de déréliction..." (Professeur GAYRAL).
Le Diable comme la Société a évolué, ses attributs moyen-âgeux ont disparu, on l'évoque mais on ne le voit plus, il s'est en quelque sorte spiritualisé. Grossièrement, son mythe s'exprime à travers trois groupes de notre société :

1. Le groupe minime des sorciers ruraux, pâles continuateurs des prêtres païens de jadis.

2. L'immense troupe des devins, voyants, médiums, pour lesquels le public ressent un intérêt croissant. Il peut sembler arbitraire de considérer ces personnes comme étant "diaboliques", mais n'oublions pas qu'historiquement, leurs prétendus pouvoirs étaient censés être inspirés par le Diable. Ceux qui ont péri sur le bûcher ont été victimes en tout cas d'une conception très large de l'hérésie diabolique.

3. Enfin, depuis très peu de temps, un mouvement que nous qualifierons de "néo-sorcier" se développe surtout dans les pays anglo-saxons. Il essaie principalement de réhabiliter certaines pratiques de sorcellerie et de les justifier scientifiquement. Il semble donc que, parallèlement à une certaine remise en question de notre société

actuelle, se développe un certain engouement pour les manifestations supra-naturelles et diaboliques en particulier.

o

Notre élan nous a apparemment emmené bien loin de ce qui préoccupe le médecin, à savoir le malade. Que peut-il y avoir de commun entre le mélancolique persuadé d'être possédé du Démon, le villageois terrorisé par des bruits étranges, la sorcière montant au bûcher, le médium invoquant l'esprit d'un mort, sinon l'image archétypique du Démon ? La volonté de guérir, ou du moins de soulager ce possédé au chevet duquel nous sommes assis, ne nous interdit nullement de nous pencher sur son vécu, sa biographie, le contexte socio-culturel dans lequel il a grandi. Ce démon qu'il invoque, qu'il redoute ou qu'il fuit, n'est pas particulier à son langage. Des milliers d'autres êtres humains l'ont utilisé avant lui à des fins bien différentes. On peut alors se demander si sous cette ubiquité, ce polymorphisme, ne se cache pas une tendance profonde, inconsciente, de l'humanité ? Quelle est la part d'inconscient collectif chez ce délirant possédé, examiné dans une perspective jungienne ?

On a beaucoup reproché à la psychanalyse de se mêler de ce qui ne la regarde pas : primitivement technique d'exploration de l'inconscient, elle s'est intéressée aux Arts, à la critique littéraire, à l'Histoire, à la Religion... La considérer comme une panacée, un moyen d'expliquer tout phénomène social, constitue en effet une erreur. La psychanalyse n'explique jamais tout et dans le champ psychiatrique, elle voisine avec d'autres moyens d'aborder la connaissance du fait humain psychiatrique, tels que la biologie, la phénoménologie... Néanmoins on ne peut nier que la psychanalyse, en apportant de l'eau au moulin de la nosographie, n'ait pleinement éclairé celle-ci en faisant

éclater des cadres trop rigides.

Notre dernier chapitre sera donc non seulement une étude psychanalytique classique, mais également une étude s'enrichissant de l'expérience de la psychiatrie au contact de civilisations différentes de la nôtre. Nous ne manquerons pas, par ailleurs, de retenir d'autres éléments contribuant à la psychogénèse des délires de possessions diaboliques.

° ° °

Chapitre I

-:-

Afin d'exposer clairement cet historique, il a été nécessaire de le diviser en quatre périodes qui retracent l'évolution d'un mode de pensée collectif et établissent les différences d'attitude de la société envers la notion de mal.

I - Période du VIIe siècle avant J.C. au IXe siècle après J.C.

Cette longue période, plus d'un millénaire, correspond à un bouleversement, à une profonde transformation des civilisations du pourtour de la Méditerranée, berceau de notre civilisation actuelle. C'est pendant cette période que sont nées toutes les religions de l'humanité. Elles se dégagèrent peu à peu d'un magma confus de croyances polythéistes.

La Perse est considérée comme la patrie originelle du dualisme religieux. Le Mazdéisme, né au VIIe siècle avant J.C., pose en effet pour la première fois le principe de l'existence, dès l'origine du monde, d'une puissance du mal opposée à la bonté de Dieu. Certes, le problème du mal avait déjà été abordé par toutes les religions, à des degrés divers. Il était incarné par de multiples personnages fabuleux avec lesquels les Dieux devaient lutter. Le Mazdéisme, doctrine de Zoroastre, qu'il est inutile de développer ici, est à l'origine de tout un mouvement religieux de tradition dualiste dont on a retrouvé des traces jusqu'à la disparition des derniers Bogomiles de Bulgarie, au XVIIe siècle. Nous devons au Mazdéisme les notions d'immortalité de l'âme, de Jugement Dernier, de Résurrection des morts, d'existence des anges, qui sont passées dans la tradition judéo-chrétienne. "La morale de Zoroastre fut", dit Maeterlink, "une des plus pures, des plus noblement humaines que l'on connaisse". Si les gâthas, oeuvre primitive de Zoroastre, n'abordent que le seul

problème théologique, en revanche, des écrits plus tardifs s'enrichissent de thèmes mythologiques d'origine assuro-babylonienne. "C'est ainsi que le "Vendidad", écrit au Ve siècle avant J.C., renferme, avec ses rituels magiques, tous les secrets d'une science anti-démoniaque, telle qu'on pouvait la concevoir en ce temps". (Histoire de la Magie et de l'Occultisme, Tome 2,page 97). On y trouve, en particulier, les rites relatifs à la destruction des cheveux et rognures d'ongles, qui seront encore utilisés dix siècles plus tard par les sorcières européennes (notons à ce propos que Levi-Strauss signale des rites semblables chez certaines tribus indiennes de l'Amazonie). Cela illustre bien l'universalité d'un grand principe de sorcellerie : "la partie vaut le tout". En agissant sur des objets appartenant à la victime, en particulier ses déchets de phanères, on agit sur la personne entière.

Nous ne parlerons pas de Cakya Muni, qui au VIIe siècle avant J.C. redonna de la vigueur au Védisme et créa une religion portant son nom, le Bouddhisme. L'étude de la démonologie extrême-orientale nous entraînerait trop loin.

Rappelons aussi qu'en Grèce, aux Ve et IVe siècles avant J.C., les oeuvres philosophiques de Platon, puis d'Aristote, devaient avoir une influence considérable sur la réflexion des gnostiques, des Pères de l'Eglise et des théologiens du Moyen-Age.

L'avènement du Judaïsme est un événement important dans l'histoire de la Démonologie. C'est une religion monothéiste pure, dans laquelle Dieu "sans cesse s'affirme dans son unicité, sa toute-puissance, sa bonté, sa colère et sa justice" (H. Rousseau, p. 53). Dans l'Ancien Testament, les puissances du mal tiennent une place infime. Elles s'expriment à travers le mythe du serpent, animal qui, dans la Genèse, semble jaillir ex-nihilo ; on peut donc induire de ceci que, fonctionnellement, il est analogue au Satan. Comme lui, il est tentateur, séducteur et menteur. Son action ne se ressent pas à l'échelle cosmique, mais à l'échelle individuelle et purement spirituelle ; le serpent laisse à l'homme son libre-arbitre, il n'est donc qu'en

partie responsable du mal dans la création. L'indignité, le sentiment de culpabilité du pécheur, se retrouvent intensifiés, presque caricaturés dans le sentiment de déréliction du mélancolique.

L'Ancien Testament présente le mal sous une seconde forme, sans rapport avec la première, et qui en fait est un emprunt à la démonologie assuro-babylonienne. On sait que se sont les civilisations du Tigre et de l'Euphrate, et essentiellement la civilisation Chaldéenne, qui ont mis au point l'astrologie, la divination par l'étude du cosmos, dont le succès auprès des populations ne s'est jamais démenti au cours des siècles. Ces civilisations avaient une démonologie particulièrement riche, qui comportait un nombre considérable de créatures infernales particulièrement horribles (il y avait par exemple un démon par maladie). Leurs noms, repris par les Juifs, nous ont ainsi été transmis et sont devenus populaires (Baal Zebu, le Dieu des Mouches, est devenu Belzébuth, Baal Phegor est devenu Belphegor...). Les Se'irîm, êtres velus à forme caprine ou bovine, sont les héritiers de Doumouzi, Dieu de la végétation représenté par un bouc. Le Deutéronome signale l'existence dans le désert de serpents brûlants et volants : les "saraphs", qui deviendront plus tard assez curieusement les séraphins célestes. De nombreux textes, des psaumes, ainsi que Job et Isaïe, font allusion à deux grands monstres primordiaux, Béhémoth et Léviathan, décrits comme l'hippopotame et le crocodile, qui paraissent être empruntés à la cosmogonie mésopotamienne (Tiamat et Apsen). On ne trouve guère que des allusions dispersées à ces croyances dans l'Ancien Testament qui, au contraire, reflète un monothéisme intransigeant.

La troisième manifestation des puissances du mal est la plus intéressante ; il s'agit de Satan. Son nom dérive de la racine "sâtan", qui signifie "s'opposer". C'est un mot sémitique ancien que l'on utilisait de la manière suivante : dans Nombre 22,22, il est dit que l'Ange s'est placé au travers du chemin de Balaam "comme un satan", c'est-à-dire comme un adversaire.

Il est intéressant de noter une évolution dans la pensée d'Israel. Au début, tout événement, bon ou

mauvais est attribué à Dieu, puis peu à peu s'esquisse une prise de conscience du fait apparemment scandaleux que non seulement les méchants, mais aussi les Justes sont soumis au mal (cf . Livre de Job). "C'est par la suite que s'esquisse la conception d'un transfert de la responsabilité du mal à un esprit mauvais, mais celui-ci n'agit encore qu'avec la permission de Dieu". (H. Rousseau, p. 58).

L'importance culturelle du Judaisme est considérable ; il fournit tout le vocabulaire de la mythologie démoniaque qui sera utilisé pendant des siècles. Sa crise théologique, qui se manifeste par l'évolution de sa conception du mal, prépare ainsi l'avènement du Christianisme.

Dans les Evangiles, le mal est "démythologisé" ; le Démon est Satan, l'adversaire qui veut tenter le Christ dans le désert, qui lui dispute son influence. Il n'y a aucune allusion à une quelconque Démonologie, ni aucune explication de l'origine première du mal. Mais nous ne considérerons pas que le seul aspect théologique de la question, nous considérerons aussi l'histoire de l'implantation du Christianisme, qui permet de comprendre en partie comment a pu naître la sorcellerie européenne.

Ce n'est pas en effet sans difficultés que le Christianisme s'est implanté. Dans les deux premiers siècles, il n'était qu'un culte parmi les autres cultes romains. Par exemple, le culte de Mithra était aussi extrêmement populaire à Rome. Importé du Moyen-Orient par les soldats romains, il s'était solidement implanté au sein des cultes polythéistes ; Renan n'hésite pas à dire : "Si le Christianisme eût été arrêté dans sa croissance par une maladie mortelle, le monde eût été mithriaste".(Histoire de la Magie et de l'Occultisme, Tome 3, p.191). On retrouve en effet quelques thèmes communs aux deux religions ; "Le sang du taureau sacrifié par Mithra ne s'est-il pas changé en vin, tandis que d'une partie du corps et de la tête naissait le blé, père du pain ?" (ibid.). Une distinction importante est cependant à préciser. Le culte solaire de Mithra est une religion combattante qui exclut les femmes de ses rites, et qui est bien adaptée aux goûts d'une nation belliqueuse. Le déclin

de Rome explique peut-être le déclin de ce culte.

Le manichéisme, prêché par Manès au IIIe siècle, était également un rival dangeraux du Christianisme ; sa doctrine, inspirée du dualisme mazdéen, se réclamait aussi de l'enseignement du Christ. Bref, une soixantaine de sectes se querellèrent sur l'interprétation des Saintes Ecritures. Le gnosticisme fut aussi un rival du Christianisme. Le premier des gnostiques fut peut-être Philon d'Alexandrie qui, vivant à l'époque du Christ, tenta de concilier l'esprit hellénique et les croyances hébraïques.

Le Christ lui-même n'était pas considéré comme le seul à faire des miracles . Apollonios de Tyane, ascète, magicien, fort instruit en sciences ésotériques, prêchait également une doctrine de la fraternité et de la solidarité universelle ; il tentait de réformer le paganisme.

Malgré les religions rivales, la persécution, surtout sous l'ère de Dioclétien, dénommée à juste titre l'ère des martyrs, le Christianisme s'impose peu à peu. Le premier empereur romain chrétien, Constantin Ier, règne de 306 à 337. Pourtant, le paganisme tente un effort de spiritualisation, notamment en s'inspirant des théories néoplatoniciennes. C'est ce que tente par exemple Julien l'Apostat en essayant de rétablir le culte de Mithra dont il était adepte. Mais son règne ne dure que deux ans ; il meurt en 363, dans une bataille. Agonisant, il aurait prononcé ces paroles : "Tu as vaincu, Galiléen !"

Le culte païen s'effrite, et peu à peu il est confondu avec les pratiques de magie noire. Ainsi au concile d'Elvire (305), le meurtre magique est sanctionné d'excommunication. Les lois de Constantin (319 et 321) condamnent la divination privée et la magie, mais tolèrent les cultes païens. Constance interdit toute espèce d'aruspice et de magie, Théodose (392) tout acte privé de dévotion

païenne. Enfin, au VIe siècle, Justinien ferme les temples. Parallèlement, les conciles de Laodicée (366), Irlande (466), Agde (506), Orléans (511), Auxerre (570) condamnent la pratique et la foi magique. Au concile d'Agde, les clercs et les laïcs convaincus d'avoir pratiqué la divination par les "sorts des saints" sont excommuniés.

La naissance de l'Islam au VIIe siècle, puis son extension n'influencent pas le Christianisme dans l'immédiat, bien que Mahomet se déclare le successeur de Moïse et de Jésus. Religion sans clergé ni démonologie, l'Islam en revanche bouleversera l'équilibre politique du monde romain. En se rendant maîtres de la Méditerranée, les Musulmans coupent l'Empire romain en deux et forcent le monde occidental à vivre sur ses ressources ; le commerce s'effondre, les grands domaines carolingiens, régis par les abbayes, prospèrent. Dès cette époque, le champ politique occidental est ainsi défini, l'hégémonie religieuse assurée. L'Eglise et l'Etat vont dès lors se structurer, s'organiser et la baisse de leur niveau de tolérance amènera les épidémies de sorcellerie.

2 - Période du IXe au XIVe siècle

Politiquement, elle est caractérisée par des tentatives de création d'états à partir des débris de l'Empire Carolingien, émietté en de multiples féodalités. Economiquement, on assiste à la naissance du commerce, culminant au XIIIe siècle, et parallèlement, à la naissance du capitalisme. Sur le plan culturel, une civilisation originale se développe. Des Universités se fondent (Paris en 1215, Toulouse en 1229...) Oxford et Paris deviennent les deux grands foyers de culture. Sur le plan religieux, il se produit un véritable remaniement de la pensée chrétienne. La science sacrée, qui était jusqu'alors une lecture glosée des textes de l'Ecriture, devient la théologie sous

l'influence d'Abélard ; elle tend à se modeler sur le type aristotélicien de la science. La création des ordres mendiants, Dominicains en 1206, Franciscains en 1209, fournit des cadres universitaires, malgré l'opposition du clergé séculier.

Il est important de souligner que jusqu'alors, l'Eglise était tolérante envers la Sorcellerie, et elle le demeurera jusqu'en 1326 (jusqu'à cette date, l'Eglise, bien qu'elle condamnât les sorciers, ne les persécutait pas). Les croisades successives contre les Albigeois amèneront à réviser cette attitude. Saint Dominique est envoyé à Toulouse en 1206, sur l'ordre d'Innocent III, pour lutter contre l'hérésie cathare. En 1231, Grégoire IX livre les hérétiques au bras séculier et introduit le supplice du feu dans le Droit Canon. Franciscains et Dominicains sont chargés de mettre au point l'Inquisition afin d'éviter toute extension du Catharisme.

Donc, nous voyons qu'à cette époque, si l'Eglise punissait déjà toute hérésie, elle tolérait toujours les pratiques de Sorcellerie. Un abbé vivant au Xe siècle, Réginon, écrivait dans un manuscrit intitulé "De Ecclesiastis Disciplinis" : "La Sorcellerie n'est qu'une superstition inspirée par le Diable". De même pensait Saint Yves, évêque de Chartres et directeur d'une célèbre école de Théologie à la fin du XIe siècle. En 1310, au Concile de Trèves, il est nettement déclaré : "La Sorcellerie et le Sabbat n'existent pas !" Jean de Salisbury, dans son "Policraticus" (Livre 2, Chap. 17), s'élevait contre ces absurdes croyances : "L'esprit malin pousse, avec la permission de Dieu, la licence de sa malice à ce point que ce que certains souffrent par leur faute en imagination, ils le croient misérablement et faussement extérieur. C'est ainsi qu'ils disent qu'une certaine Nocticula ou Hérodiade convoque, comme souveraine de la nuit, des assemblées nocturnes où l'on banquète et se livre à toutes sortes d'exercices, et où les uns sont punis et d'autres récompensés selon leur mérite. Ils croient encore que les enfants y sont sacrifiés aux lamies, coupés en morceaux et dévorés gloutonnement, puis rejetés, et par la miséricorde de la présidente, reportés dans leurs berceaux. Qui serait assez aveugle pour ne pas

voir que ce n'est là qu'une méchante illusion des démons ? Il ne faut pas oublier que ceux à qui cela arrive, sont de pauvres femmes ou des hommes simples et crédules. Le meilleur remède contre cette maladie, c'est de s'en tenir fermement à la foi, de ne pas prêter l'oreille à ces mensonges et de ne point arrêter son attention à de si pitoyables folies". (Article "Hérodiade" du Dictionnaire du Diable et de la Démonologie).

Pourtant en 1275, à Toulouse, s'allumait le premier bûcher destiné à une sorcière. En 1257, Alexandre IV avait autorisé le Saint-Office à poursuivre les sorciers, mais dans la mesure où ils étaient hérétiques ; la distinction est importante.

A ce propos, notons que les Anglais ont deux termes pour traduire sorcellerie : "witchcraft" désigne la sorcellerie simple, les pratiques magiques pour attirer l'amour de quelqu'un, pour avoir ou ne pas avoir d'enfants, pour obtenir une bonne récolte, etc. "Sorcery" désigne la sorcellerie qui a un caractère hérétique telle qu'elle était pratiquée par exemple par la secte des Luciférïens, qui tantôt poignardaient des hosties devant une idole de Lucifer, tantôt les jetaient aux latrines. Ils pensaient que Dieu, par pure malice, avait jeté Lucifer aux enfers et qu'il fallait donc réhabiliter ce dernier.

C'est sous le règne de Philippe IV le Bel que s'annonce un durcissement. Les accusations de sorcellerie ou plutôt d'hérésie politique se font plus fréquentes, frappant surtout des membres de la Noblesse devenus gênants (procès de l'évêque Pierre de Bayeux, massacres des Templiers...). Après l'attentat contre Boniface VIII,les Français réussissent à faire élire comme pape un occitan, Clément V.

Par ailleurs, une crise économique s'amorce avec inflation monétaire, chômage dans les manufactures des Flandres, où les révoltes sont sévèrement réprimées. Enfin

survient une querelle à propos de la succession du trône de France qui déclenche la Guerre de Cent Ans.

Ce rappel historique élémentaire, qui peut paraître superflu, permet en fait de comprendre comment une tolérance initiale s'est dégradée et d'établir dans quel climat politique et social a commencé la répression de la sorcellerie. La cristallisation hiérarchique amenant le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel à se structurer progressivement a diminué la marge de tolérance de la société médiévale envers les communautés marginales. L'insécurité sociale, jointe à une conception erronée de la folie, ne pouvait que favoriser la répression.

3 - Période du XIVe au XVIIIe siècle

Sur le plan dogmatique, elle est marquée par une série de bulles papales publiées par Jean XXII, Eugène IV, Innocent VIII, Alexandre VI et Léon X. En 1326, Jean XXII, dans sa bulle "Super Illius Spectacula", assimile les sorciers aux hérétiques. Progressivement, l'Inquisition, chargée initialement des seuls procès d'hérésie, partage de plus en plus son pouvoir avec les tribunaux civils qui eux ne s'embarrassent pas de subtilités théologiques. Dès 1340, le Parlement de Paris encourage les cours civiles à sévir, ce qu'elles font sans réticence. En 1398, l'Université de Paris confirme la bulle de Jean XXII et déclare que la sorcellerie est justiciable de l' "Inquisition". C'est donc à la fin du Moyen-Age que commencent les grands procès de sorcellerie.

Des procès ont lieu à Toulouse, où dès 1329, le carme Pierre Recordi, accusé de séduire les femmes par magie, est emprisonné à vie. De 1320 à 1340, 400 sorciers ou sorcières furent poursuivis à Carcassonne et 200 furent

brûlés ; la moitié des 600 sorciers poursuivis à Toulouse monta sur le bûcher. Les Sabbats avaient lieu, paraît-il, sur les monts pyrénéens ou dans la forêt de Bouconne, qui tiendrait son nom de ces sabbats où le bouc jouait un rôle considérable et symbolique.

Une épidémie de sorcellerie éclate dans le Sud-Est de la France, inspirée par les Vaudois ou Waldesians, secte hérétique fondée en 1170 par un riche marchand de Lyon, Pierre Waldo. De 1428 à 1447, on compte 167 victimes. Une vauderie éclata également en Lorraine en 1456 et une autre, très importante, à Arras (1459-1461), qui fut le siège d'un des procès les plus retentissants du XVe siècle.

De grandes épidémies de possessions surviennent : en Haute Allemagne en 1490, à Côme en 1506, à Salamanque en 1511, à Burgos en 1530 et à Rome en 1564. Au début du XVIIe siècle, elles furent localisées dans les couvents de religieuses : à Aix-en-Provence en 1611, à Lille en 1613, à Loudun en 1634, à Louviers en 1647 et à Auxonne en 1661.

La répression atteignit son apogée au XVIe siècle, siècle de la Renaissance et aussi de la Réforme. On peut en imputer en partie la responsabilité à la parution en 1486 du célèbre "Malleus Maleficarum", ou "Maillet des Sorcières", écrit par deux dominicains allemands, Jacques Sprenger et Henri Institor. Inquiet du développement de la sorcellerie en Haute Allemagne, Innocent VIII publia à cet effet sa bulle "Summis Desirantes", qui reconnaissait a posteriori l'existence officielle de la sorcellerie. Il chargea les deux allemands Sprenger et Institor de la répression. Ceux-ci devaient consigner leurs observations dans le Malleus, qui devait servir de guide précieux à leurs successeurs. "Divers conciles viennent encourager cette "chasse aux sorcières" : celui de Melun en 1579 qui déclare toute personne s'adonnant à la sorcellerie passible de mort, celui de Rouen en 1581 qui excommunie ceux qui lisent les grimoires, celui de Bourges en 1584 qui prévoit la peine de mort pour les devins" (Dictionnaire de Démonologie).

L'apparition du protestantisme n'améliore pas la situation. Les hallucinations diaboliques de Luther sont bien connues ; "Luther, Melanchton et Calvin croyaient au satanisme et leurs disciples, prédicants fanatiques, ne firent qu'aggraver la crédulité naturelle des populations converties au nouvel Evangile" (Emile Brouette. Article "Satan" des "Etudes Carmélitaines").

Une des grandes causes de ces épidémies de possession est la misère engendrée par les conflits qui ont secoué l'Europe à cette époque : guerre de Cent Ans de 1337 à 1453, guerres d'Italie sous François Ier, guerre entre la France et la Maison d'Autriche (1519-1559) etc. Chômage et misère engendrent des jacqueries ; un sermon prononcé par le magister de Tournai, Jehan Taincture, est très révélateur à ce sujet. Il montre comment l'Eglise considérait la sorcellerie pseudo-hérétique du point de vue social : "Si la vauderie, qui est pire que l'idolâtrie des païens, plus impie que le péché d'hérésie et l'incroyance des Sarrazins, devaient s'implanter, l'état et la société civile s'effondreraient. Amis et prochains se feront mal, les enfans se eslèveront contre les Anciens et sages gens et les villains entreprendront sur les nobles...". Enfin, si le Duc de Bourgogne fit cesser la vauderie d'Arras, ce fut parce que le commerce y périclitait.

A cette cause s'ajoute l'ignorance de l'origine de la folie. A ce propos, partisans d'une origine préternaturelle de la folie et partisans de sa nature pathologique s'affrontent. Parmi les premiers, on trouve par exemple PARACELSE et Ambroise PARE. Corneille Agrippa, d'après son premier ouvrage, semble avoir été l'initiateur du mouvement de libération.

Mais le partisan le plus notoire de la nature pathologique de la folie fut Jean de WIER (1515-1569) dont l'oeuvre eut un retentissement considérable. "De l'Imposture des Diables" parut d'abord en 1569 à Bâle, pendant les guerres de religion. C'est une oeuvre de clinicien ; il y décrit des symptômes propres à la maladie mentale ; il s'y fait l'avocat des sorcières et demande qu'on tienne compte de l'avis d'un médecin à chaque procès. Si Jean de WIER

reçut plusieurs encouragements, il rencontra surtout une très forte opposition, en particulier celle de Jean BODIN. Son oeuvre, après être tombée dans l'oubli au XVIIe siècle, fut réhabilitée au XIXe siècle. Plus tard, G. ZILBOORG n'a pas hésité à dire qu'elle fut la première révolution psychiatrique, accordant la deuxième à l'oeuvre de FREUD ; "Le diable de Jean de Wier... qui fait "agir" les sorcières et souleva tant de scandales ne serait-il pas cet "inconscient", cette "peste" dont on n'a pas fini non plus de parler ?" (Dr. Marc Lamesi - Analectes sur Jean de Wier).

Jean SCHENK, contemporain de WIER, a une position nette ; les démonomanes sont des malades : "Les démoniaques sont guéris, même après les prières de l'église par les soins du médecin".

De même, Paul ZACCHIAS, médecin du pape Innocent X, affirme en 1629 : "Ceux (les mélancoliques) qui sont remplis de cette humeur sont timides et disposés à voir les fantômes, aussi le diable les possède plus facilement".

Un anglais, Nathaniel CROUCH, attribue également les phénomènes diaboliques à la mélancolie (1668).

Les premiers témoignages du Père Jésuite Frédéric de SPEE (1660) de retour des mays de mission, apportent de saines notions de relativisme culturel.

Philippe HECQUET (1773) propose quelques essais "thérapeutiques" ; il emploie l'eau froide et le fouet "pour ramener à la sagesse et au bon sens les vaporeuses érotiques et les hypochondriaques vaporeuses".

L'essai nosographique de BOISSIER de SAUVAGE (1706-1767) annonce déjà la psychiatrie moderne.

Parallèlement à l'effort de ces médecins et philosophes isolés, une évolution se fait peu à peu dans les esprits. Les épidémies de possession se localisent aux couvents de religieuses, puis s'espacent. En 1657, la chambre Apostolique publie une introduction blâmant les exorcistes et les juges pour les vexations, les emprisonnements

arbitraires et la torture des accusés. Enfin, en 1672, après la terrible Affaire des Poisons dont le théatre fut la Cour même du Roi, Louis XIV mit fin officiellement aux procès de sorcellerie. Rares furent les condamnations ultérieures (cinq à Lyon en 1745, et une en 1826 à Bournel, Lot-et-Garonne).

Dans les pays voisins de la France, l'évolution avait été similaire. Les plus effroyables massacres eurent lieu en Allemagne, où le luthérien B. Carpzov se vanta au XVIIe siècle d'avoir fait exécuter quelque vingt mille sorcières. L'apparition des procès en Angleterre fut tardive ; c'est surtout sous le règne troublé de Charles 1er qu'ils furent les plus nombreux. C'est le pays qui fut le plus tolérant ; il n'eut jamais d'Inquisition organisée.

Les derniers bûchers de sorcières s'éteignirent dans la première moitié du XVIIIe siècle.

4 - Dernière période : de la Révolution à nos jours.

Elle est marquée par la prise en main des cas de possession diabolique par la psychiatrie. Le mouvement s'était amorcé aux XVIIe et XVIIIe siècles par la construction d'asiles qui, moins effroyables que les salles de torture et les bûchers, n'en assuraient pas moins une mort sociale aussi efficace. Certes si les insensés partageaient dans ces camps de concentration le même sort que les vagabonds, les chômeurs et les prostituées, on reconnaissait la nature pathologique de leurs maux. Il fallut attendre le début du XIXe siècle, la création d' "asiles de fous" spécifiquement destinés à ces malades, parmi lesquels étaient les possédés du démon. Plusieurs auteurs se sont attachés à décrire les démonomanies : LEURET en 1834, mais surtout ESQUIROL en 1838, dans son magistral traité "Des maladies mentales", puis ELLIS en 1840, MACARIO en 1843, CALMEIL en 1845, GUISLAIN, MICHEA, B. de BOISMONT en 1866, DAGONNET en 1876. KRAFT-EBING (1897) insiste sur les

hallucinations et les cénestopathies. Enfin SEGLAS élabore un cadre nosologique qui reste encore valable.

La possession diabolique semble peu intéresser nos contemporains ; FREUD y consacre une seule étude. LHERMITTE, en 1938, tente sur un cas privilégié un essai d'interprétation psychophysiologique. On peut dire que le problème de la possession diabolique a glissé du domaine de la théologie à celui de la psychiatrie. Continuant une évolution qui avait mené en 1834 à la suppression officielle de l'Inquisition, l'Eglise adopte une extrême prudence en matière de possession, comme le montre bien la lecture du Rituel.

° ° °

Chapitre II : DEMON ET MALADIES MENTALES

-:-

I - DEFINITIONS DES THEMES DELIRANTS DES POSSESSIONS DIABOLIQUES

Le terme même de possession est récent ; on l'utilise depuis l'affaire des Ursulines de Loudun et le procès de Grandier qui dura de 1632 à 1634. Il désigne une forme de délire dans lequel le malade se sent habité et dirigé par une force occulte, par un être surnaturel :

- spécialement le démon (dans la démonomanie)
- ou bien un animal (lycanthropie par exemple)

La démonomanie, ou délire démoniaque, présente plusieurs aspects qui sont les suivants :

- la damnophobie ou "terreur morbide des peines infernales", forme de délire qui n'est d'ailleurs pas nécessairement liée à un sentiment de possession ;

- la démonolâtrie qui est telle que "ceux qui en sont atteints rendent un culte au Diable et le reconnaissent pour leur maître". Notons à ce propos que cette forme de délire démoniaque peut se rencontrer chez des gens apparemment normaux, son intérêt est moins pratique que dogmatique et historique ;

- la démonopathie qui exprime le sentiment même de possession diabolique. Elle se manifeste essentiellement par des hallucinations : auditives, visuelles, cénestopathiques (surtout au niveau des organes génitaux) ;

- la démonanthropie qui est la "disparition complète de la personnalité d'un individu, remplacée par celle d'un esprit mauvais, le diable". "Le moi a disparu, la possession est complète". Elle représente souvent le terme d'une démonopathie.

Toutes ces définitions nous ont été inspirées par la thèse de Madame GAYRAL.

Enfin ajoutons que c'est Dagonnet qui, au siècle dernier, a montré les relations entre les possessions diaboliques et les zoopathies (lycanthropie, vampirisme, ...)

II - OBSERVATION n° 1 : Madame Louise DEN...

Madame DEN... est née en 1902 à CAD..., puis après son mariage est venue habiter BRA... Est-ce pure coïncidence ? CAD... est à côté de ce village que nous étudierons au chapitre III, et BRA... est connu pour abriter un certain nombre de malades mentaux.

Elle a grandi dans un milieu rural modeste. Sa mère est décédée alors que la malade était écolière ; elle reste alors avec son père et son frère aîné. La fréquentation scolaire est irrégulière ; de toute façon, Madame DEN... n'avait aucun goût pour l'étude. Elle n'obtient donc pas son C.E.P. Après son mariage, elle continue le travail pénible d'une paysanne. Aucun enfant ne naît de cette union. Aucun événement marquant n'est à noter dans son existence, rythmée par les saisons et les diverses tâches de la ferme.

Mais après la ménopause, des troubles physiques et psychiques apparaissent : hypertension artérielle, troubles de la statique avec arthrose rachidienne. Elle devient plus fatigable, plus irritable, son humeur se dégrade. Ces troubles s'accusent dès 1965, lorsqu'elle atteint 63 ans, mais s'empirent surtout en 1969. Elle fait de nombreuses fugues dans les bois, se sentant indigne de rester chez elle. Aussi est-elle admise à Rozès le 19 mai 1970 ; "elle présente des troubles mentaux importants, avec hallucinations, fugues et mouvements impulsifs difficilement contrôlables qui la rendent dangereuse, surtout pour elle même".

La malade paraît à l'entrée très déprimée et

anxieuse, mais en même temps subexcitée, logorrhéique. Le contact s'établit d'emblée, mais reste superficiel. Elle raconte volontiers ses troubles, consciente de son état morbide dans certains de ses aspects.

Elle décrit très bien un vol et un écho de la pensée ; on lui envoie des pensées indignes qui la poussent à faire le mal, par exemple à "appeler des jeunes hommes, des fillettes afin de faire avec eux des saloperies".

Elle présente aussi des idées d'indignité, d'auto-accusation, comme en témoignent ces quelques phrases : *"j'ai fait la faute... Je dois être punie, expier... Je suis le diable, il faut m'empêcher de faire le mal... Je ne peux sauver le monde, sinon je me sauve moi-même et ce n'est pas possible"*. Elle se sent tellement indigne de vivre qu'elle est persuadée qu'on va l'exécuter ici sur la chaise électrique. Elle tient des propos ambivalents sur le Bien et le Mal, avec un peu de confusion.

Elle ressent des hallucinations visuelles ; par exemple, elle voit des gens, ses voisins ; elle s'approche, puis ils disparaissent. Elle fait quelque chose, puis l'oublie ou bien croit avoir fait tel travail.

Le certificat de 24 heures conclut à une Psychose Hallucinatoire Chronique, avec délire de persécution, syndrome d'influence et de possession diabolique. Les idées d'auto-accusation semblent se porter plus sur le diable auquel elle s'identifie que sur elle-même. Une série d'électrochocs, faits sous curare, à cause d'une déminéralisation très importante du rachis, améliore l'état de la malade. Au bout de quinze jours, on note surtout des troubles de l'humeur de type mélancolique avec une légère détérioration intellectuelle portant en particulier sur la mémoire. Le relais thérapeutique est assuré par la prescription de psychoanaleptiques, avec épisodiquement des anxiolytiques et de la lévomépromazine, qui sont mal tolérés.

Cinq mois après, elle sort normothymique et détendue. Cependant, bien qu'elle suive à la lettre son traitement, sa mélancolie récidive progressivement et elle est de nouveau hospitalisée en juin 1971. Elle nie à son

entrée la récidive de la démonopathie, mais elle exprime des idées délirantes de ruine d'indignité, d'incurabilité ; elle se croit atteinte d'un cancer de la gorge. Ce sont donc bien des troubles de l'humeur qui maintenant dominent la scène et qui, avec des hauts et des bas, vont persister durant son hospitalisation. Bien plus, ils s'aggravent fin septembre, période à laquelle le délire démonopathique ressurgit ; *"avec toutes ces choses qui arrivent,* dit-elle, *je ne peux être que le démon"*. C'est le démon qui provoque ses sensations de spasme rétrosternal, lui donnent cet air oppressé, c'est lui aussi qu'elle rend responsable de sa paralysie et, ses jambes ne la supportant plus, elle demeure alitée. On doit la stimuler pour la porter à table. Très ralentie, elle parle à voix basse, son visage est devenu jaunasse, sa langue saburrale, son regard soucieux et préoccupé.

Le syndrome mélancolique est bien net et important, le délire est plutôt pauvre, assez flou ; elle dit à la fois qu'elle ne peut être que le démon, et que le démon s'agrippe à sa poitrine et la paralyse. Elle parle aussi de ses voisins, qui lui feraient du mal. Nous sommes là devant un sentiment intense de possession diabolique. Selon les définitions données ci-dessus, on peut dire qu'il s'agit d'une démonanthropie.

Depuis le mois de décembre, date à laquelle on l'a mise au "Depamide", on a assisté à une amélioration spectaculaire de son état ; elle critique maintenant son délire, son visage détendu et rosé traduit une humeur devenue normale et ses douleurs rétrosternales ont disparu.

III - OBSERVATION n° 2 : Madame MAU... née BRA...

Il s'agit d'une jeune femme pour laquelle il a été porté différents diagnostics, qui a subi de nombreuses hospitalisations et s'est trouvée ainsi plus ou moins désocialisée. Jeanine nait en 1940 à MON..., hameau accroché à flanc de montagne au-dessus de Saint-Girons. Dès 1943, ses

parents se séparent. D'autres enfants naissent : Gérard en 1942 et Marcel en 1946. La famille BRA... vit pratiquement seule dans ce hameau ; la voisine est une soeur de Mme BRA..., elle n'a qu'un fils. L'isolement est tel qu'on accède aux deux maisons restées occupées en traversant un pré en pente raide. Les deux familles vivent pratiquement en autarcie, recueillant les produits de leur récolte. Dans ces conditions, la fréquentation de l'école est difficile et Jeanine n'obtient pas son C.E.P. Sa mère l'envoie à quinze ans en pension chez des religieuses, avec lesquelles elle suit des cours d'instruction pratique (cuisine, couture). Puis, elle se place comme employée de maison à Saint-Girons. En décembre 1957, alors qu'elle est placée dans un hôtel de la ville, elle est inculpée de vols de bijoux et d'une jupe. Elle affirme qu'elle voulait simplement les emprunter pour aller au bal ; néanmoins, la justice s'empare de l'affaire, et une enquête sociale est demandée. La prose anonyme d'une assistante sociale, que nous reproduisons ici, est très révélatrice d'une intervention lourde et maladroite :

> "Notre visite domiciliaire nous fait découvrir des livres dont les titres nous ahurissent ; ils traitent d'efficience mentale, des influences psychiques, d'autoculture mentale, des notions élémentaires d'auto suggestion physico-psychique et pour couronner une telle documentation, un certificat d'études psychiques obtenu par Mlle BRA... pour avoir adhéré depuis le 6/7/57. Coût : une dizaine de mille francs sinon davantage. Jeanine, nous dit sa mère, dévorait ces livres, s'enfermant dans sa chambre à longueur de journée et s'isolant farouchement du milieu familial. La mineure nous avoue n'y avoir rien compris, ce qui ne nous surprend évidemment pas. Il est regrettable que parmi ces livres, il n'y en ait pas eu un traitant de l'hygiène en général et de la propreté corporelle en particulier, dont elle aurait pu tirer un enseignement profitable.

Jeanine ne s'en tenait pas à la recherche culturelle et psychique, elle y ajoutait aussi la sentimentalité et demandait au journal "Coeur à coeur" de lui trouver à l'appui de sa photo une âme soeur, un "correspondant très

sentimental" pour concrétiser le rêve de bonheur auquel elle aspirait de tous ses 17 ans déçus jusqu'à ce jour ! *"Je m'amusais"*, nous dit Jeanine ; c'est fort possible ; c'étaient là des amusements de fille oisive, détraquée par une littérature malsaine et si terriblement perturbatrice dans ses effets.

Elle n'a pas de camarades, pas d'amies, mais des relations masculines. Il n'est pas rare qu'un de ses galants, un danseur après le bal, ne la raccompagne chez elle à deux ou trois heures du matin.

Qu'a-t-elle donc à apprendre, cette pauvre "rêveuse", et que lui reste-t-il à perdre ? "

Peu de temps après, par décision de justice, elle est placée dans une institution religieuse, le "Refuge" de Montauban. D'emblée, elle ne s'y adapte pas et entre en conflit avec des religieuses à l'esprit rigide et étroit. Le 17 novembre 1958, elle réagit par un épisode convulsif de type hystériforme auquel succèdent des troubles du comportement : immobilité, isolement, sourire niais.

Ce qui l'amène, le 20 décembre 1958, à Saint-Lizier. Jeanine est hostile à l'hospitalisation : elle est en état de semi-mutisme, anxieuse. Le Docteur Lacoste porte le diagnostic de schizophrénie et institue un traitement comportant plusieurs séries d'électrochocs et quarante comas insuliniques. Elle sort le 19 septembre 1960. Elle reste chez elle, incapable d'aider efficacement sa mère dans les tâches domestiques, bien que les signes mentaux notés précédemment se soient nettement améliorés.

On retrouve sa trace en 1964, à l'occasion d'une expertise faite à la demande de l'Aide Sociale, par le Docteur Maurel ;

"A l'examen, on constate une étrangeté générale de la présentation, un maniérisme très marqué de la poignée de main et de la mimique, une labilité de l'attention, l'absence d'un contact affectif valable, et une inaffectivité apparente. Ces éléments, placés dans le contexte d'un comportement inadapté et des antécédents, permettent

de porter le diagnostic de schizophrénie à forme hébéphrénique, ou mieux héboïdophrénique. Taux d'invalidité : 90 % ".

La veille, le Docteur Maurel avait reçu une lettre du frère Gérard, qui exprimait ainsi la situation :

"D'après moi, ma soeur est atteinte d'une maladie mentale très élevée. A la maison, elle nous fait une vie très dure car l'on ne peut rien lui dire et elle fait ce qui lui plaît. Bien des fois, elle s'en va et ne revient que le lendemain matin. Elle ne fait que faire souffrir ma mère, et bien des fois la gifler. Et toutes les mauvaises réflexions que l'on peut enregistrer tous les jours. Nous vous serions très reconnaissant, Docteur, de bien vouloir faire quelque chose, si cela vous est possible ... etc."

En 1967, elle est hospitalisée à l'hôpital La Grave pour "troubles du comportement durant son séjour en maison de repos". La démonopathie s'esquisse ; "la présentation... dans le service a été celle d'une schizophrénie avec délire paranoïde hallucino-interprétatif, avec des thèmes prédominants de persécution, mystiques. Le contact paraît bon superficiellement, mais en fait il existe une discordance et une étrangeté qui ne permettent aucun doute". Le traitement comprend alors des neuroleptiques et 8 électrochocs. Après un bref séjour, elle repart chez elle.

Mais le 23 décembre 1968, elle est de nouveau hospitalisée à Saint-Lizier, pour "état confuso-onirique" (médecin traitant). A l'entrée, elle se plaint de céphalées, d'hallucinations nocturnes auditives, entraînant insomnie et agitation ; elle réveille la maison en criant : *"Va t'en ! Va t'en !"* Elle se refuse à révéler le contenu de ses hallucinations. Elle se plaint par ailleurs d'être énervée, anorexique, elle se dispute fréquemment avec sa mère. Elle sort en mars 1969, avec comme traitement trois comprimés d' "Etumine" à prendre le soir.

Le 9 février 1970, elle revient. L'asile de

Saint-Lizier vient à peine de céder la place à la Clinique Psychothérapique de Rozès. L'hospitalisation s'est faite très certainement sous la pression de sa mère, qui écrit :

> "Quant à ma fille, j'en ai assez de supporter ses caprices, cette fois-ci ce n'est pas moi qui l'ai envoyée dans votre établissement, c'est elle qui est venue et comme elle a peur de se trouver seule (Mme BRA... veut se rendre chez son fils à Carcassonne) et qu'elle est incapable de se guider dans la vie, elle est venue chez vous..."

Elle présente les mêmes troubles qu'en 1968. *"J'entends des voix à l'intérieur de ma tête"*, dit-elle. Puis, après de nombreuses réticences, elle révèle : *"C'est le Diable... elles me disent des choses pas propres..."* Elle ne critique pas son délire et suit les conseils donnés (dispute avec une voisine...).

C'est alors qu'elle raconte avoir eu, il y a trois ans, un épisode d'étrangeté avec sentiment de dépersonnalisation au cours d'un voyage. A l'âge de huit ans, elle aurait vu le Diable sous forme de serpent, sortir du trou de l'évier... On ne retrouve pas les signes de schizophrénie notés dans les précédentes hospitalisations. En effet, si la débilité mentale est certaine, il n'existe pas de dissociation intellectuelle, et surtout, sa conduite, son contact, ne sont pas ceux d'une schizophrène, car elle participe activement aux diverses tâches du service, de la cantine... Le diagnostic de Psychose Hallucinatoire Chronique est alors évoqué, bien que la malade soit jeune (Docteur Bouchard). Pendant son hospitalisation, elle fait la connaissance d'un malade, employé des P.T.T. avec lequel elle se marie. Mais peu de temps après, elle ne peut supporter l'idée de suivre son mari à Paris et ils se séparent. Jeanine remonte à MON..., où il semble qu'elle vive en bonne intelligence avec sa mère. Elle a arrêté tout traitement, ne gardant que l'Etumine pour dormir.

Nous avons convoqué Madame MAU... en novembre 1971. Pendant l'entretien, le contact verbal est facile ; elle est souriante. Cependant, on la sent tendue, intriguée par cette convocation inattendue. Son délire hallucinatoire n'a guère changé depuis un an. 24 heures sur 24, le Démon

est à ses côtés, il commente ses actes, devine sa pensée, lui suggère de mauvaises pensées. De temps à autre, elle voit un serpent plat, ondulant par terre ou dans l'évier. Elle ne critique pas du tout son délire, au contraire elle en donne une explication mystique ; le Bon Dieu, pour éprouver sa foi, laisse faire le Démon, symbolisé par le serpent, être maléfique par excellence. Elle appuie sa conviction sur une connaissance scolaire de la Bible. Elle assiste avec assiduité aux offices et prie quand le Démon vient lui faire des attouchements honteux. Mais ses cénesthésies restent au second plan, il s'agit surtout d'une démonopathie externe. Interrogée sur ses lectures, elle affirme avoir brûlé ses livres sur les influences psychiques, car les recettes de magie proposées (attirer l'amour de quelqu'un...) se sont révélées inefficaces.

Au total, Madame MAU... BRA... s'est accoutumée à ses hallucinations et vit tranquillement dans sa montagne. Bien sûr, elle n'est pas médicalement guérie, mais comme d'une part elle ne gêne personne et que d'autre part elle n'exprime pas le désir d'être débarrassée de son délire, ne serait-on pas ridicule en voulant la faire penser comme tout le monde ? Moyennant un milieu tolérant, voire même adhérant légèrement aux symptomes, une psychose hallucinatoire chronique peut vivre longtemps sans voir un psychiatre. Nous en avons de nombreux exemples ici à Rozès. Il paraît même qu'il y a quelques années, une délirante chronique avait réussi à faire interner son mari et son fils pour alcoolisme, alors que ceux-ci ne buvaient pas !

Ce cas de démonopathie externe n'est pas sans nous rappeler une observation lue dans la thèse de Madame GAYRAL, observation empruntée elle-même à Viollet. Il s'agissait d'une célibataire de trente-deux ans, aux ressources modestes, et de niveau intellectuel faible. Ses premières hallucinations avaient eu lieu après une séance de spiritisme durant laquelle elle avait vu le diable en personne venir s'accrocher à ses cuisses, puis à sa poitrine. La présence de ce diable ne la gênait pas trop ; elle l'appelait Marcel et le considérait comme un enfant capricieux, souvent coléreux, mais au fond bon garçon, et qui ma foi lui faisait une bonne compagnie. Là aussi, le délire

ne gênait pas trop la malade et n'aurait pas dû empêcher son insertion sociale.

IV - OBSERVATION n° 4 : Monsieur Guy FER...

Le motif d'hospitalisation de ce jeune homme du 24 janvier au 20 mars 1971 n'a apparemment rien à voir avec la démonopathie. Ce jeune agriculteur, en conflit avec son père sur des problèmes de gestion de la ferme, légèrement débile, s'était mis à boire. Ses ivresses clastiques, mal supportées par la famille, ont justifié son hospitalisation. Nous n'aurions eu que peu de choses à dire sur ce caractéropathe si nous n'avions vu que lui. En effet, le père du malade, d'une personnalité très curieuse, nous a raconté une biographie assez extraordinaire, dont les faits ont été corroborés par le médecin traitant.

La famille FER... vit dans une ferme isolée, accrochée à flanc de montagne au-dessus de Castillon. De temps à autre, elle descend dans une autre maison située au centre du bourg. Elle se compose de la grand-mère, décédée depuis peu, du père, de la mère, de la jeune soeur de Guy et, épisodiquement, d'un oncle.

Né en 1947, Guy a une petite enfance sans problème. Il a 7 ans lorsque naît sa soeur ; son père ne remarque alors aucune réaction particulière de jalousie ou d'agressivité chez son aîné. A 8 ans, des phénomènes bizarres surviennent, qui durent quinze jours environ ; régulièrement tous les soirs, vers vingt et une heures, il tombe brusquement, les yeux révulsés ; il présente un trismus serré, sans morsure de langue, sans pertes d'urines, sans mouvement clonique. Un brusque sursaut marque la fin de la crise, "comme si un démon sortait de son corps" (explication donnée a posteriori). Une fois réveillé, le petit garçon ne se rappelle pas ce qui s'est passé et se remet à jouer tranquillement. Plusieurs accès émaillent ainsi une soirée et se terminent généralement vers minuit.

La première consultation d'un guérisseur

n'amène aucun résultat. Au contraire, la symptomatologie change. De temps à autre, il présente des accès de malaise général, avec frissons clocher fébrile à 42°C (!), rapidement résolutifs, pour lesquels le médecin traitant n'a jamais trouvé d'étiologie. La scolarité est difficile, l'enfant est paresseux et oppositionnel. L'absentéisme scolaire, cultivé par les parents et le médecin traitant, n'arrange pas les choses.

Puis d'autres phénomènes surviennent. Parfois, Guy prépare ses habits, ses chaussures, comme pour aller en montagne. Il parait bizarre, sa voix est changée ; *"Guy connait pas, je suis X..."* (oncle décédé depuis longtemps). Comme de temps à autre il se met à boiter, et que cette claudication rappelle celle de cet oncle, l'hypothèse est émise que Guy est la réincarnation de ce parent éloigné. L'hypothèse est confirmée par un médium de Toulouse ; Guy serait lui-même un médium, mais capable uniquement de recevoir les mauvais esprits.

Les phénomènes s'amplifient : des cailloux, des bouts de plomb sont jetés dans la maison sans que l'on sache d'où ils viennent. Des carreaux sont mystérieusement cassés, un crucifix brusquement arraché, comme saisi par une main invisible et fracassé à terre. Un autre jour, c'est un chapeau qui, posé sur une table, se met à voler dans la pièce. Un soir, Monsieur FER... entend dans la chambre de son fils, située à côté du grenier, un piétinement d'animal, avec un bruit de sonnailles, il se précipite, voit son fils terrorisé dans son lit, la fenêtre grande ouverte sur la nuit ; un grand bouc noir surgi du grenier s'était enfui ! Puis il court aussitôt à la bergerie, et la sonnaille dont il avait reconnu le son est là, bien à sa place.

Monsieur FER... tente alors plusieurs contre-expériences. Il met un cierge pascal devant une vitre, celle-ci n'est pas cassée ; puis il le remplace par un cierge ordinaire, la vitre est brisée. Il va aux champs, un crucifix autour du cou, rien ne se passe ; il passe le collier à son fils, le crucifix est arraché et projeté au loin. Il descend à Castillon, les phénomènes continuent, mais au-delà des limites de la commune, rien d'anormal ne se produit. Il multiplie les démarches auprès de divers guérisseurs, auprès

du curé de sa paroisse, mais en vain. Enfin, il trouve un saint homme, expert en sciences ésotériques, qui fait des miracles du côté de Lourdes. Monsieur F... nous a donné son adresse en toute confidence, car bien que ce médium soit mort depuis, des miracles se produisent encore dans sa villa, dans le jardin duquel il est enterré. Deux séances dans la chapelle privée du médium, à trois semaines d'intervalle, amènent la liquidation de tous les symptômes. Que s'est-il passé ? Nous n'en savons rien, car Guy a été pris à part dans la chapelle et ne veut pas nous révéler ce que le médium lui a dit. D'ailleurs, le malade est réticent à s'expliquer ; *"Tout ça, c'est des bêtises"*, dit-il ; il affirme qu'il faisait marcher ses parents, ce qui est extrêmement probable. Mais dans quelle mesure était-il victime de son propre jeu ? Nous ne le savons pas. Quant aux parents, ils sont persuadés de l'origine préternaturelle des manifestations, excepté sur un point. Le père s'est en effet aperçu que sa boiterie était une supercherie. Les militaires ne s'en sont apparemment pas aperçus puisqu'ils ont réformé Guy F...

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur la "maladie" de ce jeune homme, victime d'un père qui, sous une apparente bonhomie, est en fait très autoritaire, refuse à son fils la moindre responsabilité, lui démontre qu'il a toujours tort, qu'il faut travailler dur, faire des économies, être sobre, rangé, respectable... Guy va d'ailleurs beaucoup mieux depuis qu'il a quitté ses parents et vit de manière indépendante. Il a adopté une attitude normale vis-à-vis de l'alcool. On peut aussi se demander comment des thèmes démoniaques aussi classiques ont pu être observés dans cette famille où personne ne lit. Monsieur F..., bien que connaissant l'existence du "Petit Albert", ne l'a jamais lu ; sa seule culture religieuse est celle qu'il a reçue au catéchisme.

Les différents guérisseurs, qui ont suggéré puis cultivé la possession diabolique chez le jeune malade, ont très certainement exercé sur lui une grande influence. Les symptômes ont cessé depuis que le dernier guérisseur, plus psychologue, l'a sermonné selon toute probabilité.

V - OBSERVATION n° 4 : Monsieur Christian HOR...

Né en 1948, Christian est l'aîné d'une fratrie de quatre. La mésentente a toujours régné dans cette famille puisque les parents ont attendu que le cadet ait quinze ans pour divorcer. Le père semble peu souple, mais dans une typologie à peu près normale. La mère est franchement névrosée ; distante, froide, elle s'occupe plus de sa toilette que de ses enfants. Le niveau de vie de la famille est par ailleurs excellent.

Le début des troubles remonte à 1969. Il survient alors une baisse scolaire, des hallucinations auditives, avec sentiment d'influence et de persécution. Il présente des périodes de mutisme et d'impulsions, avec rationalisme morbide. Il s'est dénudé et exhibé à plusieurs reprises. Puis Christian fait deux tentatives de suicide très sérieuses, l'une par section des artères du poignet, l'autre par absorption massive d'aspirine et de bleu de méthylène.

Deux séjours dans une clinique privée amènent deux échecs. Le malade est complètement abruti par les médicaments. Enfin en septembre 1971, il passe quinze jours à Aix chez un Yogi pour une tentative de traitement "oriental" (postures, régime). Devant l'aggravation rapide des symptômes, les parents se ravisent et l'hospitalisent à Rozès le 1er Octobre 1971. Le certificat de 24 heures est ainsi rédigé : "Schizophrénie paranoïde typique en période aiguë, avec hallucinations multiples, angoisse, semi-mutisme, amaigrissement, pâleur. Possibilités d'impulsions ou de suicide".

Après un mois d'hospitalisation, l'équipe soignante a un meilleur contact avec le malade, mais celui-ci reste très angoissé. Il confie un jour un sentiment intense de culpabilité, avec thème démoniaque ; le diable lui suggère de se sacrifier pour sa mère, soit en se suicidant, soit en s'émasculant. Il confie qu'il a fait, étant étudiant à Paris, des "choses sales" (homosexualité ?) et qu'il doit expier cette faute. Il devait mettre ses projets

à exécution quinze jours plus tard, malgré une apparente amélioration de son état. Il s'évade de Rozès et revient chez lui à Foix, où il se tire un coup de fusil dans la tête.

VI - OBSERVATION n° 5 : Monsieur Albert BOT...

Il est né en 1921 à Orgeix (Ariège). Il n'y a aucun antécédent psychiatrique dans la famille. Son père est vivant, ouvrier à Lavelanet et sa mère est décédée. Il est fils unique. Sa scolarité est normale ; il réussit son C.E.P., puis, tout en travaillant, il réussit à passer le brevet élémentaire puis le brevet supérieur. Monsieur BOT... s'oriente ensuite vers la technique radio et prépare par correspondance les cours de l'école centrale des P.T.T. Il obtient en 1939 le certificat de radio télégraphiste et poursuit sa promotion à Paris puis à Marseille.

Mobilisé en 1943 dans la Marine, il est affecté matelot puis officier-radio. Il voyage en Espagne, puis au Maroc. Ensuite, il est démobilisé pour raisons sanitaires, paludisme et douve du foie. Revenu à Lavelanet, il s'installe à son compte, comme électricien. Mais il ne peut faire prospérer son affaire et doit aller travailler chez Philips.

C'est en 1947-48 qu'il fait connaissance de Reine T..., employée aux P.T.T., et qui est un peu plus âgée que lui. Ils ont une liaison pendant un an avant de se marier. Il semble ne pas être très attaché à sa femme, qu'il a épousée parce que *"je ne trouvais pas mieux, et pour qu'elle ne soit pas fille-mère"*.

Après un an de mariage, Albert B... commence à avoir des soupçons ; il accuse sa femme d'être médisante, d'avoir une influence, une sorte de pouvoir sur lui ; il affirme : *"Reine est une toile d'araignée autour de moi, et je finis par aller là où elle a voulu m'emmener"*. Un jour, sa femme se procure un pot de basilic qu'elle place dans le

jardin. Or il avait lu que cette plante avait un pouvoir maléfique. Il va voir un prêtre pour lui confier ses inquiétudes. Ce dernier lui conseille de "vexer" sa femme, et de chercher à savoir si elle ne fréquente pas d'autres gens soupçonnés de sorcellerie. Il s'ensuit des querelles, des violences sur l'injonction de "voix" qui le guident et le protègent.

Vers 1950, il demande le divorce. A la même époque, il va consulter le Professeur Riser sur les conseils de son médecin. Il devient instable, rôde dans les villages la nuit, à la recherche de personnes envoûtées qu'il pourrait libérer. Son activité devient si inhabituelle et désordonnée qu'il est hospitalisé en Placement d'Office le 6 juin 1953 à Saint-Lizier. Le certificat de 24 heures est ainsi rédigé : "Malade extériorisant toute une construction intuitive et interprétative de sa structure paranoïaque. Fait actuellement la preuve de ses doutes délirants. Son délire s'est manifesté par des phénomènes d'hallucinations auditives avec anesthésie nette, ébauche d'une phase réactionnelle de puissance".

Au début de son hospitalisation, le malade paraît détendu, "décrispé" ; il semble avoir réalisé son désenvoûtement. En dehors de son délire structuré, s'étendant en réseau, d'abord de mécanisme intuitif, puis interprétatif avec hallucinations auditives et psychiques à thème d'influence, d'envoûtement, de magie, d'évolution progressive avec début d'une phase mégalomaniaque, qui a fait porter le diagnostic de paraphrénie, Monsieur B... se montre calme, lucide, pertinent. Malgré de nombreuses cures de Sakel, son état reste stationnaire jusqu'en 1956. En 1957, une nouvelle évolution s'amorce. On relève parmi son discours : *"Vous savez, à Lavelanet, toutes les femelles me dégoûtent... Ma cousine m'a amené devant cet individu (le docteur B...) je lui ai dit que je voulais renverser le démon contre elle, il m'a estimé fou dangereux. Ensuite un démon m'a torturé, j'ai été obligé de l'expulser d'ici. J'ai pris la décision devant l'éternel"*. C'est à ce moment-là que l'on apprend l'existence d'un petit carnet où ses expériences délirantes sont notées au jour le jour. Il contient de nombreux néologismes, sur les noms donnés aux démons qui le

persécutent, et dont il est obligé de croiser et de décroiser la route pour les neutraliser.

Le médecin note alors une modification schizophrénique de la personnalité avec contact fuyant du malade. En 1958, le malade n'a plus aucun contact. Si on lui parle, il fait des réponses qui sont sans rapport avec la conversation, il s'isole, prend une attitude contemplative et passe ses journées à lutter contre les envoûtements des démons. Son attitude est devenue nettement autistique. Il est alors traité par la chorpromazine, le premier neuroleptique administré depuis le début de son hospitalisation.

Des troubles du langage apparaissent en 1960 sous la forme de paralogismes : *"Je désire aller dans un monastère, la bonne âme me l'a dit. La bonne âme c'est une façon de se maintenir pour éviter de nuire à autrui. Dans mon Pater, il y a ce qu'il faut pour s'écarter des malignes. C'est une façon de se maintenir en bonne santé".* La schizophrénie se confirme. L'année suivante, on prescrit de la thiopropérazine et une légère amélioration est relevée ; moins figé, Albert B... a un meilleur contact. Les deux années suivantes, il y a même une ébauche d'élaboration néographique. Mais depuis 1965, date à laquelle son Placement d'Office est transformé en Placement Volontaire, le malade n'a plus de production délirante. Il se vésanise tranquillement, organise son circuit entre le pavillon et l'ergothérapie, et ne parle à personne. Voici un exemple de ce qu'il écrit :

"Commencé à croiser les chemins des Daïmons ; prière à cet effet : conduisez moi pas à pas, mot à mot, dans le but de m'écarter du chemin de tel Daïmon, afin que nous puissions le terrasser, le renverser, le retourner. Celui qui prie ainsi commence par regarder le chemin du daïmon, puis le croise, puis repart à côté, recroise, autant de fois qu'il est nécessaire, puis coupe le chemin et ainsi de suite. Dans l'ordre : 08000=SUINLLOPA ; 1000= RUOMUDILAC ; 1100=SISAGROUB ; 1400=NANASOC ; 1700=OITALROP".

Nous n'avons pas compté les pages ainsi remplies, depuis 1957, Monsieur B... a rempli plusieurs

cahiers ! On a nettement l'impression de retrouver d'anciens grimoires écrits dans un langage cabalistique.

VII - OBSERVATION n° 6 : Madame C...

Il s'agit d'une femme qui, bien que souffrant d'une démonopathie patente, n'a jamais été hospitalisée.

Madame C... est issue d'un "bon milieu". Elle fait ses études dans une école confessionnelle. Bachelière à 18 ans, elle décide d'entrer en religion et, la congrégation religieuse s'étant rapatriée en Italie, elle y part.

Trois semaines après, à la grande surprise de la famille, elle revient. Son oncle, directeur d'une centrale hydroélectrique des Pyrénées Orientales, la prend à son service comme secrétaire. Elle y connait un autre employé de l'E.D.F. et se marie, assez tardivement (28 ou 30 ans). Deux enfants naissent de cette union. L'ambiance familiale est tiède, car il semble qu'elle se soit mariée plus par convenance (peur de rester célibataire ?), que par amour véritable.

Son entourage la trouvait bizarre, mais sans plus. En effet, un jour un ecclésiastique vint faire une Conférence à Perpignan sur les délires de possession diabolique. Cette dame y assistait en même temps que ses deux cousines, lorsqu'à la fin de la Conférence, elle s'entretint avec le Père et lui confia que ses symptômes ressemblaient étrangement à ceux qu'il avait évoqués quelques instants auparavant. De retour chez elle, Madame C... raconta que le religieux lui avait dit qu'elle était possédée du Démon. En effet, quelques phénomènes étranges s'étaient déjà passés jadis. Par exemple, étant enfant, elle avait crié, puis s'était évanouie en voyant les excréments qu'un chat négligent avait déposé devant la porte d'entrée de la maison. Elle y avait vu une manifestation diabolique. Jusqu'à présent, à proprement parler, elle n'avait présenté que des signes d'infestation

diabolique, c'est-à-dire des manifestations d'un degré inférieur à celui de la possession. La première crise de possession remonte à 1954 environ, si la mémoire du témoin est bonne. Madame C... avait alors 52 ans et rendait visite à son oncle souffrant. Celui-ci, pour occuper le désoeuvrement imposé par la maladie, s'amusait à sculpter de petits objets en bois. Il avait en particulier réalisé un Saint François d'Assise, qu'il avait exposé dans sa salle de séjour. Madame C... regarda cette oeuvre d'art, puis brusquement, à la stupéfaction de la famille présente, se mit à injurier la statue. Son regard était fixe et tragique, sa voix soudain changée était devenue rauque et grave. *"Tu es peut-être puissant, mais moi je le suis encore plus !"*, criait-elle, puis soudain elle tomba, en proie à des convulsions. Le Père, appelé d'urgence, commença l'exorcisme à grand renfort de prières et d'eau bénite. La possédée, tout en gesticulant, s'avançait vers l'escalier, qu'elle descendit tête la première, aussi raide qu'une planche. A ce moment, un importun se mit à sonner à la porte. Aussitôt, le prêtre, de peur que l'incident ne s'ébruite, saisit Madame C... et l'enferma dans une pièce voisine. La crise se passa peu à peu.

Puis régulièrement elle alla aux séances d'exorcismes. Jamais un psychiatre n'a été consulté, jamais elle n'a fait de crise en présence de son mari. Puis, semble-t-il, les choses se sont peu à peu calmées, et elle n'a plus fait parler d'elle. D'ailleurs le témoin a plus ou moins perdu de vue cette femme qui était sa parente ; celle-ci est décédée depuis quelques années.

Il semble que la famille n'ait jamais considéré le cas de Madame C... comme relevant de la pathologie mentale. Estimée originale, on écoutait ses histoires avec un sourire amusé, et l'on n'exagérait aucunement leur importance.

° ° °

Chapitre III : DEMONS ET GROUPES SOCIAUX

-:-

Par un bel après midi d'automne, alors que nous bavardions avec un prêtre pour savoir dans quelle mesure les Ariégeois croyaient au Diable, le curé nous montra un article paru le jour même dans "La Dépêche du Midi" :

"A Montels, les esprits hantent les maisons. Des bruits, des apparitions sont combattues à grands coups d'eau bénite".

Quelques temps après, après avoir téléphoné au journaliste pour vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un canular, nous nous rendîmes à Montels afin d'apprécier la situation par nous-même.

Nous avons non seulement vérifié la véracité des faits, mais en outre nous nous sommes aperçus que des phénomènes de nature différente s'étaient produits ; les une étaient récents, les autres plus anciens ; ils se sont accumulés jusqu'à cette "crise" de Novembre 1971. La perception globale de la situation met en évidence un état de préoccupation, de tension des esprits, qui eût certainement provoqué, il y a quelques siècles, une épidémie de sorcellerie. L'analyse, personnage par personnage, nous permettra de mieux comprendre.

Madame Justine D... a vu le jour il y a 86 ans à Montels même. Elle habite seule une vaste maison à l'ombre du château de Mordussol. De petite taille, elle est très sèche, mince, alerte (ce qui la fait paraître plus jeune) ; elle conserve encore de nombreux cheveux bruns. Son regard est rendu étrange par un important gérontoxon bilatéral. Ses hallucinations ont commencé à la suite du décès de son mari. Elle affirme : *"Depuis treize ans, je les vois (les apparitions) toujours aux mêmes heures, entre dix heures du soir et minuit. Je vois des choses,*

des hommes, des femmes, des garçons. Ils s'assoient sur mon lit alors que je suis couchée". Elle s'estime en bonne santé, et n'a jamais consulté de médecin. L'entretien nous permet de découvrir qu'elle est atteinte d'une importante surdité et qu'elle a peut-être une attitude d'écoute. Après avoir vu le curé, qui ne s'est pas estimé compétent, elle consulte un médium qui lui dit en substance que le diable la travaille et qu'il faut jeter de l'eau bénite sur les apparitions. Mais celles-ci continuent ; *"Non, je n'ai pas peur,* dit-elle ; *un soir, je me suis même jetée sur un petit garçon qui m'apparaissait mais je n'ai rien pu attraper".*

A ces hallucinations essentiellement visuelles s'ajoutent de temps à autre des hallucinations auditives, toujours les mêmes ; c'est un petit garçon qui lui dit : "C'est fini, au-revoir".

Ces hallucinations sont pures et ne s'accompagnent pas d'autres symptômes. Il semble donc qu'à la faveur d'une dissolution hypnique très lente, Madame D... ait des visions oniriques tous les soirs. En utilisant la nosographie classique, on pourrait l'étiqueter "délire onirique des gens âgés de Régis". Bien que ses hallucinations soient anciennes, Madame D... ne semble pas avoir induit ses symptômes à d'autres personnes. Elle vit sensiblement à l'écart du village et ne se déplace guère. Interrogée sur ce qu'elle pensait être la cause de ces phénomènes, elle répond que c'est à cause de Raoul, le bûcheron, mort il y a quelques années. Pourquoi justement lui ? Elle reste énigmatique. Peut-être voulait-elle dire qu'il demandait des prières. C'est ce que l'on dit dans l'Ariège quand il se passe des phénomènes bizarres : "Ce sont les morts qui demandent des prières !". Une de nos mélancoliques hospitalisées l'a d'ailleurs dit un jour ; elle était maudite parce qu'elle n'avait pas assez prié.

Mais revenons à Raoul. C'est aussi le prénom de Monsieur D..., décédé il y a un an, et dont la famille habite à l'autre bout du village. Celle-ci se compose de la

veuve, Madame Germaine DEJ..., de sa fille, Madame RAS..., de son petit-fils Thierry et, quelques jours par semaine, de son gendre, employé à la S.N.C.F. Les phénomènes décrits par Madame D... rappellent irrésistiblement -à tort ou à raison- les premières manifestations du "Grappin". Voici ce que dit Madame D... :

"Cela remonte au mois de décembre 1970. Je venais de perdre mon mari. Un soir, alors que j'étais couchée depuis peu, j'ai entendu comme un bruit de papier froissé et de chaises qu'on traîne. Quelque temps après, des coups étaient frappés dans le grenier, on aurait dit une explosion de gaz. Nous nous sommes levées, ma fille et moi, mais rien n'avait bougé. Un soir, j'ai entendu secouer le volet, mais là encore rien. Une autre fois, nous avons entendu la clé tourner dans la serrure, des pas dans l'escalier, le verrou a été poussé. Mais toujours rien. La peur nous prit, j'allai chercher le voisin. Il est resté avec nous jusqu'à minuit, sans que quoi que ce soit se produise. Comme il venait de partir, les bruits ont recommencé".

Elle raconte également avoir entendu grogner son cochon sous les fenêtres, alors que la porcherie est éloignée de la maison, ou bien avoir entendu tomber son petit-fils alors qu'il dormait à poings fermés.

C'est avec beaucoup de réticence que les deux femmes suggèrent que c'est quelqu'un, dans le pays, qui jette des mauvais sorts. Par des voies détournées (Monsieur R... a une soeur qui travaille à Rozès), nous apprenons bien après qui est cette personne, c'est un cantonnier du village. Pourquoi justement lui ? Nous n'avons pas pu le savoir. Le médium toulousain consulté leur a expliqué qu'avant la mort de Raoul, ces phénomènes ne se produisaient pas, parce qu'il était un "esprit fort", capable de mettre en échec les mauvais esprits. Monsieur RAS... est à sa manière un "esprit fort" lui aussi, car lorsqu'il arrive, sa femme et sa belle-mère continuent à entendre les bruits, mais pas lui. Il est d'ailleurs extrêmement curieux de savoir que cet homme a commencé à entendre les bruits, bien que faiblement, après la consultation du médium. Celui-

ci leur a prescrit d'asperger les alentours de la maison avec de l'eau bénite provenant de trois églises différentes ; depuis, les esprits se sont tus. Les deux femmes ont absolument refusé de nous révéler l'identité du médium. Nous savons seulement qu'avant de consulter celui-ci, Madame R... est allée rendre visite à plusieurs médiums, dont la plupart, d'après elle, sont des charlatans. *"Un véritable médium, dit-elle, c'est quelqu'un qui a un don, mais dont il ne tire pas profit ; il rend service aux gens, tout en exerçant un métier quelconque".*

Ce qui est frappant, c'est que ces gens sont loin d'être des débiles mentaux et paraissent équilibrés mentalement. Celle qui se confie le plus est Madame R... Son niveau d'instruction est correct : C.E.P., puis C.A.P. de couturière. Elle a essayé, dans un premier temps, d'expliquer rationnellement ces phénomènes (farce du "tustet" qui consiste, dans l'Ariège, à manipuler de loin une bouteille pour la faire râcler sur le volet, bruits naturels d'une vieille maison, ...). Elle s'est aperçue qu'elle n'entendait plus ces bruits sous l'effet d'un somnifère et qu'elle les entendait plus faiblement par un effort de volonté. Sa soeur, employée à la S.N.C.F. à Paris, et qui vient de temps en temps à Montels, nous a confirmé ces phénomènes, et cependant, elle aussi présente tous les aspects extérieurs de la "normalité". C'est très certainement leur mère qui les a orientées vers une explication surnaturelle. Elle se souvient de son père qui racontait des histoires de "brouches" jadis, à la veillée, et de sa mère qui, de temps en temps, avait de telles hallucinations (portes qui s'ouvrent toutes seules...).

L'histoire n'est pas restée au sein de la famille. Des voisins se sont souvenus en effet avoir entendu jadis de tels bruits, mais ils n'avaient pas osé en parler. D'autres, au contraire, ont eu pour eux le regard condescendant que l'on accorde aux simples d'esprit. Cela néanmoins n'empêchait pas Madame R... de faire du prosélytisme. Ainsi,

une voisine lui confie que son petit garçon ne veut pas aller en classe, est grognon, paresseux, oppositionnel ; il ne mange pas, et dépérit à vue d'oeil. La thérapeutique du médecin n'a guère été efficace. Madame R... lui suggère que son fils a lui aussi été envoûté. Effectivement, après une consultation chez le médium, l'enfant est complètement transformé ; il devient gai, sociable, il regrossit et réussit en classe. A ce propos, le Docteur Bouchard nous signale qu'il a connu de nombreux phénomènes de ce genre, en Guadeloupe.

Une telle transformation s'est produite également chez un vieux berger du village qui avait toujours vécu solitaire. Il parlait peu et s'occupait uniquement de ses bêtes. Puis soudain, par une splendide journée d'automne, il entend tout à coup le tonnerre et sent la pluie tomber autour de lui, tandis qu'il ressent une otalgie insupportable. Epouvanté, il se réfugie chez lui. Peu après, Madame R... l'amène lui aussi chez le médium. Depuis cette époque, ce berger est transformé. Il était jadis de tempérament schizoïde, et maintenant il fait rire toute une veillée par ses histoires. Bien qu'il soit athée, il a posé devant sa porte une grande croix en bois, sans doute pour chasser les mauvais esprits.

Curieusement, il semble que le diable ait arrêté là ses tracasseries. Les "croyants" forment un sous-groupe au sein du village, environ une demi-douzaine de familles. Nous serions tenté de dire qu'il s'agit d'un club, ayant pour présidente Madame R... En effet, grâce à ces histoires, Madame R... a pu reconstituer les veillées d'autrefois ; des personnes se sont à nouveau réunies devant l'âtre, ont évoqué des histoires personnelles et se sont souvenues de contes presque oubliés.

Face à cette minorité, il existe une majorité de sceptiques ; d'abord ceux de Montels Bas (au-dessous de la grande route), qui affirment : *"Ce sont ceux d'en-haut qui croient à ces trucs là"*. Une personne âgée nous déclare : *"Moi, je suis croyante ; d'ailleurs mon fils est prêtre, et nous ne devons pas croire à ces histoires inspirées par*

Satan !". Montels-Haut est groupé autour de la mairie école. On aperçoit, un peu excentrés, l'église et le cimetière. C'est dans le quartier que se sont produits ces phénomènes (nous mettons à part le cas de Justine D..., plus ancien, et qui n'est pas concerné par ces activités de club). La honte, la pudeur d'une part, l'inquiétude, la peur d'autre part, sont schématiquement les sentiments qu'éprouvent les témoins de ces manifestations diaboliques. Le maire, un colonel en retraite, est furieux. Il vitupère les journalistes qui, par leur indiscrétion, ont jeté le discrédit sur "son" village, en faisant croire à toute la région toulousaine que Montels est un pays d'arriérés, de superstitieux, qui croient encore à des sornettes...

Un couple de petits vieux, voisins du berger, ne lui parlent plus, ils ont à la fois honte et peur de leur voisin. La soeur de Monsieur R..., pourtant infirmière des hôpitaux psychiatriques, ne veut pas aller rendre visite à sa belle-famille car elle craint d'entendre elle aussi ces bruits imaginaires et ainsi, de "passer du côté des fous". On raconte aussi dans le village qu'une jeune femme, prise de panique, est allée se réfugier au domicile de sa mère, à Foix.

Au total, nous pouvons affirmer que le village entier a participé positivement ou négativement au délire de quelques uns. En effet, il faut non seulement compter la demi-douzaine de familles qui ont entendu ces bruits, mais aussi ceux qui ont nié sthéniquement ces phénomènes. En fait, les indifférents sont la minorité.

La question que nous nous sommes posée est la suivante : comment peut-il se faire qu'un délire se communique à plusieurs personnes ? Cette notion est assez ancienne. Il y a juste un siècle, LEGRAND du SAULLE introduisit en psychiatrie la notion de "persécution communiquée" ou "délire à deux ou trois personnes". En 1877, LASEGUE et FALRET dégagèrent les trois lois suivantes :

- La loi d'induction, selon laquelle la contagion de la folie n'est possible que si un inducteur, plus intelligent que l'autre, crée le délire.

- La loi du milieu clos, selon laquelle il faut que le groupe dans lequel le délire se propage soit isolé.

- La loi de crédibilité du délire, selon laquelle le délire doit garder un aspect de vraisemblance pour être partagé.

Autant de lois que nous pouvons appliquer à ce qui s'est passé à Montels. Manifestement, c'est Madame R... la personne la plus cultivée et la plus intelligente du quartier qui a communiqué ses idées délirantes à son voisinage. Le délire a pu aisément se propager dans le milieu clos que constitue ce village au pied de la montagne. Enfin, les habitants de Montels ont pu aisément croire à ces phénomènes, parce que d'une part le médium leur a donné une explication vraisemblable et que, d'autre part, il leur suffit de lire les journaux (cf. la tribune médiumnique paraissant dans "La Dépêche du Midi"), ou de regarder la télévision pour constater que de tels phénomènes se produisent dans d'autres régions, et que même des gens très sérieux se penchent sur ces manifestations surnaturelles.

Notons tout de suite que ces trois lois ont été l'objet de controverses. Ainsi, pour REGIS (1880), il existe une "folie simultanée", c'est-à-dire qui n'introduit ni induits, ni inducteurs. CLERAMBAULT, en 1900, remarque que la conviction délirante peut être plus forte chez les induits que chez les inducteurs, et aussi que chacun module selon sa propre personnalité les idées délirantes du groupe (principe de la division du travail). En 1955, DELAY et ses collaborateurs réétudient la question et considèrent comme ayant de la valeur :

- la loi du milieu clos,
- le principe de la division du travail.

En revanche, la loi de vraisemblance n'est

pas vérifiée ; beaucoup de délires (surtout de possession diabolique) sont évidemment fantastiques.

Un problème se pose alors. Dans quelle mesure peut-on parler de "folie collective" ? Montels peut très bien entrer dans ce cadre que décrit Heuyer de cette façon : "Il existe aussi des psychoses de palier, de maison, de quartier. Le délire suit alors les réseaux de voisinage". Il peut alors se développer de deux manières.

* L'une, "verticale", d'ascendant à descendant, des parents aux enfants. "Des parents anxieux créent des enfants anxieux qui grandissent pour produire une société anxieuse qui à son tour crée des parents de plus en plus anxieux" (Margaret MEAD). Il ne s'agit pas d'une transmission héréditaire, mais d'un apprentissage ; "Les conflits névrotiques sont enseignés par les parents et appris par les enfants" (John DOLLARD et N.E. MILLER). On peut ainsi imaginer que Madame R... a trouvé une explication à ses hallucinations grâce aux récits de sa mère et grâce à l'exemple de Justine D... On peut alors se demander si le véritable inducteur n'est pas alors Madame Germaine D..., qui à la suite du choc émotif ressenti par la perte de son mari, se serait mise à délirer, imitée aussitôt par ses deux filles.

* L'autre "horizontale", qui se répand comme par contagion et qui se situe non pas au niveau de la conscience collective, mais au niveau des inter-relations pathologiques. "L'action initiale est engagée par un individu dont le comportement antérieur était irrégulier ou n'est reconnu que soudainement comme tel, dans une situation sociale événementielle ou conflictuelle déterminée. Cette action trouve un renforcement considérable dans la conjonction de ce premier agent et d'un deuxième agent dont la réceptivité est élective à l'égard du premier. L'élaboration de leurs inter-relations réciproques les constitue en un couple pathologique : sorcière-juge, possédée-exorciste, convulsionnaire-secouriste, déséquilibré-débile. La contamination gagne de proche en proche, à la faveur de relais analogues partout présents. En tout cas, c'est au niveau de ces inter-relations que se trouve le drame." (Docteur

HAMON : "Les Psychoses collectives").

Il existe peut-être un phénomène de ce type à Montels, mais nous ne connaissons pas profondément tous les intéressés, avec leur réseau d'amitiés, d'hostilités, de relations familiales.

A propos d'hostilité, il aurait été intéressant, si nous avions pu vaincre les réticences, de savoir si les deux sous-groupes du village étaient également opposés sur le plan politique. La vie politique occupe en effet la majeure partie de l'existence d'un ariégeois. On ne peut même pas dire que l'ariégeois fait de la politique, il a une manière politique d'exister. "Comme le constataient déjà les observateurs du XVIIIe et du XIXe siècle, les Pyrénées ariégeoises restent un pays divisé où fleurissent particularismes locaux et esprit de clocher. Longtemps la politique a été la grande affaire : politique de clans et non pas d'idées. Sans doute les moeurs électorales ont-elles perdu de leur côté passionné et pittoresque ; le temps n'est plus où l'arrondissement de Saint-Girons le disputait, à cet égard, aux circonscriptions corses ou antillaises... Mais l'Ariège reste chicanière. De grands projets au tréfond plus ou moins électoral surgissent, renaissent, traînent interminablement... Aussi grave est l'individualisme outrancier du "*montanhol*", sa crainte maladive de faire quelque chose qui pourrait profiter à son voisin. Nulle région, peut-être, n'est plus imperméable que ce pays rude, où il n'y aurait de salut qu'en se serrant les coudes, à l'esprit d'association et aux disciplines collectives. De là la routine et la persistance de modes de vie archaïques, de là aussi le découragement et, souvent, le départ des meilleurs. Il ne faudrait pas sans doute creuser beaucoup sous ces méfiances, sous cette âpreté chicanière pour découvrir un complexe d'infériorité de paysan pauvre et isolé, de montagnard qui se croit en queue de civilisation".

Cette longue citation empruntée à l'excellent ouvrage de Michel Chevalier, décrit parfaitement le profil psychologique de la population ariégeoise. Elle explique la formation de petites communautés fermées, composées de

membres se connaissant bien et qui, dans certains cas, peuvent être des communautés pathologiques. Nous avons donc le cas de Montels. Les médecins qui vont à BRA... diront que ses habitants sont tous bizarres. A ALZ..., c'est le maire qui, allié à des personnes ayant des gendarmes dans leur famille, a réussi à faire devenir fou le plus riche des agriculteurs du hameau ; celui-ci, malgré une personnalité paranoïaque, une mère délirante chronique jamais soignée, un frère déséquilibré alcoolique, avait réussi à faire prospérer son exploitation. Tous les autres habitants, qui trouvaient sans doute immoral qu'un tel individu réussisse, ont été jaloux, et l'ont persécuté, allant jusqu'à l'agresser (plaie du cuir chevelu). De réactions en représailles, les gens d'ALZ... ont fait que Rémi D... s'est décompensé et a dû être hospitalisé en Placement d'Office à Rozès. C'est également dans l'Ariège que l'on peut voir des malades mentaux notoires non hospitalisés ; tantôt ils sont tolérés par leurs concitoyens, tantôt ils sont protégés par un homme politique local !

Les phénomènes de groupe observés dans ces villages sont essentiellement des délires à thème de persécution, de revendication. Il ne semble pas y avoir de contagion fréquente des délires de possession diaboliques. Des ariégeois qui ont, de par leur profession, un contact avec les paysans (curés, médecins, élus locaux...) et que nous connaissons personnellement, nous ont révélé que les ariégeois ne sont pas tellement superstitieux.

Autrefois, avant la guerre de 1914, la population était beaucoup plus dense et les veillées plus fréquentes que maintenant. On y racontait des histoires de revenants, de sorcières, et les superstitions étaient alors plus vivaces que maintenant. On peut imaginer que les démonopathies devaient y être plus nombreuses.

BADEROT, dans une thèse faite en 1897, trouve un grand nombre de démonomanies parmi les malades de l' "Asile de Rennes" : 20,7 % des entrées chez les hommes, 34,26 % chez les femmes, du 1er Janvier 1896 au 15 avril 1897. En était-il de même à Saint-Lizier ? Nous ne le saurons probablement jamais. Nous ne pouvons que

présumer, si nous admettons que les démonomanies couvent dans un milieu religieux, qu'elles devaient être relativement moins nombreuses dans l'Ariège qu'en Bretagne. La vie ariégeoise est en effet moins imprégnée par la religion (l'inscription "République française" sur l'église de Lédar par exemple est un détail significatif).

Notre recherche de croyances superstitieuses s'est révélée fort peu fructueuse. Quelques guérisseurs existent dans la région, mais ils ne paraissent pas plus nombreux qu'en Haute-Normandie par exemple. Un médecin généraliste explique cet état de choses par un manque d'imagination ; un autre dit qu'en fait les Ariégeois cachent leurs opinions à un étranger, même s'ils le connaissent bien.

L'étude de la propagation d'un délire hallucinatoire à Montels, de divers autres phénomènes semblables, démontre le fait que les citadins n'ont pas l'apanage de la maladie mentale. Ce fait, qui est presque une évidence, ne l'était pas pour ceux qui, s'inspirant de Rousseau, pensaient que l'homme vivant à l'état de nature était heureux. Ce bonheur, joint à l'observation quotidienne de l'oeuvre de Dieu, devait à leur avis rendre les paysans indemnes de toute maladie mentale. Ce qui se passe en fait, c'est que le milieu agricole stable, plus structuré, plus rassurant que le milieu urbain, tolère mieux les malades mentaux. Mais quand ce milieu cesse d'être rassurant par la survenue d'une crise économique, par l'exode ou par l'isolement, les "rôles" offerts aux villageois se restreignent ; des conflits et des sentiments d'amertume naissent et peuvent favoriser, sinon créer, l'apparition de troubles mentaux. Cet aspect de la sociopsychiatrie, que nous venons d'envisager, est très intéressant. Il y aurait en particulier un travail à faire sur les composantes de la personnalité montagnarde et leur incidence sur la pathologie mentale, mais ceci constituerait un autre sujet de thèse.

° ° °

Chapitre IV : DEMON ET SOCIETE TECHNOCRATIQUE

-:-

Nous avons vu quelques cas de manifestations diaboliques dans l'Ariège. Ce département montagneux pauvre est isolé des grands courants de civilisation. Y a-t-il de semblables manifestations en France et à l'étranger ? Est-ce que le développement de la technologie empêche toute pensée magique, et toute croyance en Satan en particulier ?

Dans un numéro récent de la revue "Charivari", un journaliste signale la persistance de nombreux sorciers en France. A l'appui de son assertion, il montre une carte de la sorcellerie en France avec par régions, le nombre de sorciers pour cent mille habitants. Cette carte a été établie à partir de renseignements puisés dans plusieurs études et ouvrages contemporains. On observe que les régions les plus fournies sont l'Auvergne et le Limousin avec 80 sorciers pour cent mille habitants, puis la Savoie, la Bresse et la partie Sud du Jura avec 60 sorciers, puis la Basse Normandie avec 50, et en quatrième position la région parisienne avec 40 sorciers. Paris est en effet la ville de prédilection pour tous les mages, voyantes et diseurs de bonne aventure. Les Pyrénées ariégeoises font figure de parent pauvre avec 1 à 2 sorciers pour cent mille habitants ; elles partagent ce sort avec le Languedoc, le sillon rhodanien, une partie des Alpes, ainsi que l'ensemble du bassin parisien (sauf Paris).

Ainsi, ce ne sont pas les régions les plus isolées qui croient le plus au Diable ; on retrouvera ce paradoxe tout au long de ce chapitre.

Depuis le début du XIXe siècle, ces cas de sorcellerie sont sporadiques et n'intéressent que quelques personnes. C'est souvent par voie de presse que l'on apprend

ces faits divers. En 1850-51, un berger nommé THOREL avait jeté un sort sur le presbytère de Cideville (Seine Maritime) ; ce "berquier" ayant reçu des coups de canne de la part du curé, l'affaire est plaidée devant la Justice de Paix de Yerville. Des témoins racontent alors qu'il était capable de prédire des événements, de faire tomber les gens à distance. Ils affirment avoir vu des cailloux, comme lancés par une main invisible, arriver droit sur eux et tomber à leurs pieds sans les frapper. Les phénomènes de lévitation qui persistèrent durant tout un trimestre attirèrent l'attention de Robert HOUDIN et de FLAMMARION qui vinrent sur place pour les étudier.

En 1903 éclate l'affaire du Refuge de Tours. Les religieuses, pour chasser le Démon des fillettes soit disant possédées, les battaient avec des orties, des fouets, les soumettaient au froid et à la faim.

En 1903 également, eut lieu à Rouen un curieux fait divers. En venant se recueillir sur la tombe de sa femme, récemment décédée, un rouennais fut frappé par l'odeur désagréable qu'exhalait la terre. Il la remua avec une baguette et découvrit bientôt un coeur en putréfaction, percé par des clous et plus de cent aiguilles !

En 1910, à Saint Martin de Bonfossé (Orne), on affirme qu'un sorcier pouvait se transformer en cochon ; il s'agissait en quelque sorte d'une variante rustique de la lycanthropie. En 1913, dans le Queyras, on raconte qu'un paysan de Molines se rendit une nuit dans la lande de Pra Patris (célèbre au XVe siècle pour une histoire de vauderie) pour y invoquer le diable. Il avait emporté un chaudron contenant un chat noir, qu'il se proposait de faire bouillir. Mais pris de peur, il abandonna sur place son matériel d'apprenti-sorcier. On raconte que depuis sa mésaventure, il est devenu bègue.

Vers 1945, c'est une sorcière de Saint Vaast la Hougue qui jette des sorts contre les broches et les bobines d'une couturière. En 1950, on signale un sorcier à Pont Hébert (Manche) ; on prétend qu'il avait le pouvoir de se changer en bâton.

Dans les Cévennes, actuellement, quelques paysans observent des règles de sorcellerie selon lesquelles pour tarir le lait des vaches de son ennemi, il faut traire un bâton au dessus d'un seau en pensant fortement à cet ennemi ; pour conjurer le mauvais sort, il faut lier les bottes de foin d'une certaine façon ; pour protéger sa maison du mauvais oeil, il faut pendant sa construction y emmurer un chat desséché. Personnellement, nous avons vu un squelette de chat emmuré... dans un des murs du cloître Saint Maclou à Rouen. Nous avons vu aussi en Normandie trois oiseaux de proie cloués en croix sur la porte d'une grange.

Les pratiques de sorcellerie semblent donc être restées vivaces dans les provinces françaises. A ce sujet, nous citerons des propos recueillis par J. DEMAIX auprès d'un berrichon : *"Je me suis laissé dire que, chez nous, le nombre de sorciers n'a pratiquement pas varié et que, depuis le Moyen-Age, il est resté toujours le même".*

De temps à autre, des affaires médico-légales montrent que la sorcellerie peut ne pas être inoffensive. FAVRE, dans sa thèse, nous relate un incident de cette sorte, survenu en 1920 à B... près de Melun. Le fait divers originel consiste en voies de fait sur le curé N. à la sortie de la messe. Les assaillants, adeptes de Notre Dame des Pleurs, accusent le curé d'avoir ensorcelé Marie X., fondatrice de l'oeuvre. L'expertise psychiatrique a révélé que Marie X. souffrait d'une Psychose Hallucinatoire Chronique à thème mystique. Son délire hallucinatoire s'appuyait sur des symptômes somatiques authentiques ; en effet, elle souffrait d'une dyspnée consécutive à une bronchite chronique et accusait une certaine personne de vouloir l'étouffer. L'origine de l'accusation du curé N. est une furonculose, consécutive à son diabète. Deux des assaillants furent expertisés par l'auteur de la thèse ; l'une était une simple d'esprit, l'autre une grande délirante chronique qui avait adhéré au discours de Marie X.

En 1966 nous parvient de Suisse l'histoire de Bernadette Hasler. Les Hasler sont des Suisses, adeptes d'une curieuse secte, l'Union Familiale Internationale

pour la Paix. Leur but est de se préparer à la fin du monde. Les fondateurs sont des allemands ; Stocker est un illuminé et Magdalena Kohler une déséquilibrée perverse. A la suite d'une escroquerie au chantage eschatologique("la fin du monde est proche, donnez votre argent pour construire une nouvelle Arche de Noé"), ils se réfugient chez les Hasler. Ils créent à Ruigwill, non loin de Zurich, un "temple d'exorcisme". Bernadette Hasler est arrachée à ses parents, contrainte d'avouer sous la torture d'imaginaires commerces avec le Diable, avec un luxe grandissant de détails obscènes. Ces longs mois de souffrance s'achèveront par sa mort, le 15 mai 1966.

Rappelons qu'en 1968 survint l'affaire du Mage de Marsal, qui partagea alors l'opinion française. Pour les uns, Maurice Gérard était un escroc, doublé d'un assassin. Pour les autres, il était un véritable mage, un "swami" expert en sciences ésotériques. Ses deux enfants seraient morts parce qu'il aurait déclenché sur eux des forces maléfiques qu'il ne pouvait plus contrôler. Un journaliste apporte la preuve de l'efficacité de ces maléfices ; il s'est réveillé un jour le dos griffé profondément. Gérard affirme : "*Ce sont les griffes du diable ; je suis à l'origine de ce phénomène*".

Un article du Figaro, daté du 14 janvier 1966, relate une horrible affaire. Une femme ébouillante, puis étouffe son enfant, âgé de 9 ans, puis elle recouvre son corps de peinture dorée. Elle considérait que son enfant était un saint et voulait porter sa relique au Pape.

L'exorcisme existe toujours : nous avons vu un bel exemple au chapitre II. Monseigneur CRISTIANI a deux longues histoires très édifiantes à nous raconter sur ce sujet.

L'une se passe en 1920 à Plaisance (Italie) : la possédée était capable de parler une langue inconnue, de voler dans les airs, d'être en proie à des contorsions extraordinaires. L'autre histoire est celle d'une hystérique qui demande à un guérisseur de soigner sa dépression (fatigue, insomnie, apragmatisme...). Celui-ci dût mal s'y prendre car

la femme se met à imaginer qu'il avait abusé d'elle, se dit envoûtée par lui, porte plainte, etc. Une hospitalisation en milieu psychiatrique n'apporte rien. C'est finalement un prêtre qui, à raison d'une séance d'exorcisme par semaine pendant quinze mois, aura raison des symptômes de possession diabolique.

L'auteur, prélat du pape en 1959, dont nous ne doutons pas de l'honorabilité, a cependant une curieuse conception de la possession diabolique. Ainsi, il considère l'ensemble des athées comme étant sous l'emprise d'une possession collective. Selon lui, Hitler est un médium de Satan, ainsi que les Communistes ! La Chine a subi la possession diabolique, l'U.R.S.S. n'en est qu'à l'infestation diabolique. L'ouvrage "Présence de Satan dans le monde moderne" se termine par une diatribe contre le monde moderne (érotisme, spectacles, ...). Denis de ROUGEMONT pense de même, mais son livre "La part du diable" présente les faits sous une forme plus élaborée et plus philosophique.

Nous ne pouvons passer sous silence un département français où la sorcellerie fait partie du quotidien, à savoir les Antilles. Il est intéressant à ce sujet de lire la thèse de J. CONSTANT, qui publie 112 observations de bouffées délirantes en Guadeloupe et dont les thèmes sont essentiellement démoniaques. Ces bouffées délirantes constituent la majeure partie des entrées à l'Hôpital Psychiatrique Saint-Claude. Elles sont caractérisées par le fait qu'une fois guéris, les malades gardent la conviction d'avoir été ensorcelés. Ils considèrent que le médecin a été plus fort que le "quimboiseur" (sorcier). Les conclusions de l'auteur sur les causes de ces bouffées délirantes rejoignent celles de Jean Palou sur la sorcellerie en Europe au XVe siècle. Les Antillais en effet vivent dans des conditions socio-économiques proches de celles des paysans du XVe siècle, ou du XVIIe siècle, en France ; leur misère est importante, la malnutrition chronique (régime à base de bananes). Le chomage est inquiétant et oblige les ouvriers à se déplacer souvent ; ils ont d'ailleurs résolu le problème en transportant leurs cases en entier sur des camions.

En mettant à part la Guadeloupe, où les manifestations de sorcellerie sont bien particulières, on peut estimer qu'en France, la sorcellerie n'est le fait que de quelques uns et se manifeste sporadiquement.

En revanche, dans les pays anglo-saxons, la sorcellerie est plus courante et s'organise en véritables clubs d'initiés. Ainsi, dès 1905, Alexander CROWLEY fondait l' "Astrum Argentimum", nouvel ordre magique destiné à former des prophètes. Il avait été initié, en 1898, dans la société rosicrucienne "L'ordre Hermétique de l'Aurore Dorée". Cette "Golden Dawn", fort érotisante, connut une grande vogue, vers 1920, en Angleterre, en France et en Italie. L'ordre que Crowley avait créé s'inspirait de sciences ésotériques grecques et égyptiennes, mêlées à des conceptions de yoga glanées lors d'un voyage en Asie. Son activité fut intense ; il fonda en Sicile une "abbaye de Thélème" en 1920 et créa deux revues, "Gnosis" et "Luzifer" en 1922. Le scandale déclenché à cause des "orgies sacrées" entraîna la fermeture de l'Abbaye. Crowley signait parfois "La bête", car il prétendait être le Diable. Il se disait aussi "666" ou "Baphomet". Quand il mourut en 1947, ses concitoyens furent scandalisés car, sur sa tombe, fut pratiqué tout un rituel de magie noire.

En 1947, un certain Williamson ouvrit le premier musée de sorcellerie, à Castle Town, dans l'Ile de Man. Puis il déménagea à Boscastle (Cornouailles). Le successeur de Williamson, GARDNER, docteur en Droit et docteur ès Lettres, était un véritable maître en matière de sorcellerie. Initié à un "coven", ou groupe de sorcières, il fit école. A Castle Town, ses successeurs continuèrent à pratiquer des messes noires, des cultes spéciaux, où la nudité était de rigueur. Cette école de sorcellerie fut la grande rivale du groupe de Crowley et prétendit être plus respectable. Le rituel du culte de Crowley était en effet basé sur des activités purement sexuelles.

En général, les pratiquants de ces cultes prétendent retrouver la "vraie" religion, c'est-à-dire le

paganisme pré-chrétien. "La plupart des sorcières Britanniques, écrit "Man, Myth and Magic," ont naguère appartenu à l'une des églises orthodoxes. Leur foi chrétienne a disparu. Toutes pensent que le Christianisme est démodé et que, de toute manière, il n'était qu'un simple usurpateur de la sorcellerie comme vraie religion de l'Europe". Un livre de Justine GLASS, membre de la "Whitchcraft Research Corporation", paru dans le courant du dernier trimestre 1971, développe ce point de vue. C'est une idée que nous trouvons aussi chez Margaret MURRAY.

L'Angleterre n'a pas l'apanage de ces sectes de sorcellerie. Elles fleurissent aussi aux Etats-Unis. Pourtant, ce pays n'a jamais connu de véritables épidémies de sorcellerie. Historiquement, la grande affaire fut celle de Salem en 1692. Il y eut en tout une vingtaine de pendaisons. On n'a pas commis outre-Atlantique les atrocités qui ont été commises en Europe. En 1693, les juges renoncèrent à chercher les marques du Diable ; il y eut 52 accusés cette année-là, mais aucun condamné. Enfin, en 1697, les jurés exprimèrent publiquement leurs regrets quant à la légèreté de leur jugement et versèrent en 1711 une indemnité aux familles affectées.

Dans un pays qui fut donc relativement épargné par ce fléau, s'esquisse actuellement un engouement pour les religions ésotériques ou d'inspiration diabolique. Cela tient sans doute aux facilités offertes pour créer une secte ; il suffit en Californie par exemple d'avoir 30 membres inscrits, de garantir que l'on n'attente pas à la sûreté de l'Etat et de ne pas commettre d'acte illégal. "Nommez n'importe quelle secte et nous l'avons", déclare l'Evêque de Californie.

Anton Scandor Lavey est l'un de ces nombreux fondateurs de sectes. "L'Eglise Américaine de Satan" naît en 1966. Son rituel s'inspire des plus pures traditions de la messe noire. Une photo, parue dans l'hebdomadaire Américain "Newsweek", montre Lavey, revêtu d'une grande cape noire et d'une cagoule munie de cornes ; il officie devant un autel sur lequel est couchée une femme nue. Au mur, des dessins

cabalistiques sont tracés. A culte diabolique, "Bible Satanique", ce livre est un recueil de curieuses théories, celle-ci par exemple : "Soyez un homme animal, nourrissez vos appétits, détestez vos ennemis de tout coeur, et si quelqu'un vous frappe, écrasez-le ... Bénis soient les puissants et maudits soient les faibles !... Les faibles ne sont pas ceux qui le sont physiquement, mais ceux qui introduisent dans leur vie de l'amertume, de l'animosité et ne cessent de faire leur auto-critique, au point qu'ils finissent par contaminer les autres. Ils sont les vrais perdants". De tels propos, un certain train de vie, ont fait suspecter Lavey d'être en fait un néo-fasciste.

L'ampleur de la sorcellerie aux Etats-Unis est considérable. En Angleterre, on a pu dénombrer qu'une personne sur vingt s'intéressait activement à l'occultisme sous une forme ou sous une autre ; aux U.S.A., la proportion semble la même. Le Père Richard Woods a montré qu'il y avait à peu près 80 000 sorcières blanches, dont 6 000 à Chicago. Ces clubs sectes, chapelles, fonctionnent à la manière américaine, à grand renfort de publicité, comme le montre ce slogan : "Claqué ? A bout de souffle ? essayez donc la sorcellerie. Pour joindre un "coven", écrire à ..." Cette annonce est parue dans un journal pro-hippie de Greenwich Village, elle précise de plus qu'on peut s'y inscrire par l'intermédiaire d'une "call-girl". Dans Lexington Avenue, à New-York, la librairie de Zoltan Mason ne propose que des ouvrages de sorcellerie. L'université Libre Héliotrope de San Francisco enseigne les sciences ésotériques. Les fournitures d'articles de vaudou, à Harlem et ailleurs, représentent un énorme "business". La popularité de la sorcellerie lui permet de passer à la télévision ; beaucoup de personnes ont vu ce feuilleton américain mettant en scène une charmante sorcière ressemblant à toutes les mères de famille américaines, mais dotée de pouvoirs spéciaux.

Cet engouement pour la sorcellerie commence à se faire sentir en France où livres et émissions spécialisées se font plus nombreux. Le magazine anglais "Man, myth and Magic" fait école ; en effet, nous avons noté l'apparition

récente, en novembre 1971, du mensuel "Le Grand Albert".

La magie noire et la sorcellerie ne sont pas les seuls cultes qui ressurgissent. En 1890, Jules DOINEL annonce officiellement le réveil de l'Eglise cathare. Il réussit à se faire ordonner évêque par deux écclésiastiques et prend le nom de Valentin II, Grand Maître de l'Ordre de la Colombe de Paraclet... Une véritable église gnostique se crée : Toulouse, Béziers, Avignon, Milan, Varsovie deviennent autant de sièges épiscopaux. Les vieux rites albigeois sont restaurés. Bientôt des schismes apparaissent. Mais en dépit de ces divisions, le gnosticisme moderne n'en poursuit pas moins sa carrière.

Eliphas LEVI (1810-1875), dans de nombreux ouvrages, donne un nouvel essor à l'occultisme.

Mais le plus célèbre personnage fut certainement Allan KARDEC, nommé le "père du spiritisme". Né à Lyon en 1804, Hippolyte RIVAIL reçoit une éducation inspirée des principes de "L'Emile" dans un Institut suisse. Revenu à Lyon pour y étudier la médecine, il s'initie aux sciences occultes. Puis il va s'installer à Paris pour y fonder une école privée, inspirée des méthodes d'éducation rousseauistes ; il écrit des manuels scolaires.Malgré quelques déboires financiers, il acquiert une bonne réputation dans la capitale. Il procède à une première séance de spiritisme en 1854. Ce mouvement, né à Rochester aux Etats-Unis, connaissait déjà un grand succès, mais il n'était alors considéré que comme un divertissement de salon. Rivail, pour qui ces phénomènes furent une révélation, sa passionna et conduisit ses expériences spirites avec le plus de rigueur possible. Elles furent consignées dans le "Livre des Esprits" que l'on peut considérer comme étant la bible des spirites. Cet ouvrage fut publié en 1857 sous le pseudonyme d'Allan Kardec, nom d'un ancien druide.

Ce livre pose les principes d'une véritable religion révélée. Les idées qui y sont exprimées ressemblent curieusement aux idées religieuses de Jean Jacques Rousseau : "Pour temple, (Dieu) a le coeur de l'homme, pour culte le bien qu'il fait". Pour les spirites, la notion de Péché

n'existe pas, mais comme dans les religions extrême-orientales, il existe un cycle de réincarnation, au cours duquel chaque individu doit faire un effort vers le mieux. S'il ne réussit pas, tant pis, ce sera autant de retard pris pour accéder au Nirvanâ. On évoque les disparus dans le seul but de leur faire révéler leurs expériences et d'être ainsi utile au progrès de l'humanité. Comme on peut le constater, le spiritisme nie l'enseignement chrétien, et en particulier l'existence de Satan. On comprend alors que l'évocation des morts ait été considérée hérétique. L'évêque de Barcelone qui, en 1861, fit saisir et brûler les ouvrages spirites de la ville, ne s'y était pas trompé ; il voyait dans le spiritisme la résurrection des vieilles hérésies, en particulier du manichéisme, qui croyait aux réincarnations et aussi du montanisme qui avait presque conquis Lyon au IIe siècle. Habilement mené par Allan Kardec, le spiritisme devait recruter de nombreux adeptes et acquérir une popularité certaine.

Au terme de ce chapitre, nous ne pouvons qu'être surpris par la multiplicité des sectes, des mouvements religieux qui renaissent. Considérés jadis comme hérésies et donc inspirées par le diable, elles ressurgissent après plusieurs siècles de silence. Le cosmopolitisme religieux actuel n'est pas sans rappeler celui qui devait régner à Rome quand le christianisme n'avait pas encore réussi à assurer son hégémonie. L'Inquisition, dont l'existence officielle parcourt sept siècles, de 1230 à 1834, n'a pas réussi à éradiquer les hérésies. Satan est-il vraiment le plus fort ? Ou bien chaque homme n'éprouve-t-il pas le besoin d'embrasser une religion adaptée à sa personnalité ? L'Eglise actuelle, qui renie les chimères de l'Inquisition, et constate que l'intransigeance en matière de religion ne paie pas, se refuse à voir le Diable partout. Cette attitude se concrétise par la rareté actuelle des exorcismes. Il ne faut donc pas poser le problème en termes d'opposition esprit magique contre esprit scientifique, mais plutôt considérer que la société technocratique est libérale et tolérante. C'est sans doute ce caractère qui est à la base

de la renaissance des cultes religieux pré-chrétiens. Cela supprime ainsi le paradoxe initial entre le caractère de notre société et l'éclosion de ces religions.

° ° °

Chapitre V : DEMON ET APPROCHE PSYCHOLOGIQUE

-:-

Les voies d'approches des manifestations diaboliques sont multiples. Elles constituent un ensemble hétérogène qui exige un examen structuré et une analyse précise. Nous aborderons deux points différents :

- le mythe du diable
- la possession diabolique. Ce second point pose le problème pathologique qui nous intéresse et que nous développerons. Rappelons que le problème sociologique a été envisagé au chapitre III.

I. LE MYTHE DU DIABLE

Nous n'en dirons pas grand chose. Le chapitre I nous a déjà donné l'occasion d'étudier comment naquit ce mythe dans les religions du Moyen Orient, et comment il se développa ultérieurement en Europe. Dans la mesure où nous avons étudié son histoire, nous avons étudié en partie le mythe, et notamment le rôle principal que lui a fait jouer l'Eglise. Nous ne discuterons pas du Diable en tant que notion théologique. Nous n'en donnerons pas les interprétations psychanalytiques qui sont sujettes à caution mais en revanche, rien ne nous empêche d'envisager une explication psychanalytique de la possession diabolique qui elle est un problème bien concret.

II. LA POSSESSION DIABOLIQUE

Le terme même comprend deux éléments qu'il faut analyser séparément. Il existe :

- d'une part le sentiment de possession,
- d'autre part, dans un second temps, l'attribution au Diable de cet état.

1° Le sentiment de possession

L'installation dans la possession peut demander un temps variable. Madame MAU... a mis plusieurs années ; le cas de Viollet a commencé son délire juste après une séance de spiritisme. En soi, cela n'a rien de particulier au thème démoniaque. N'importe quel délire peut éclater soudain, et en quelques minutes, s'installer avec tous ses symptômes, ou bien il peut être le résultat d'une longue opération intellectuelle.

Les auteurs classiques insistaient sur l'importance de la débilité. "Depuis longtemps, la démonomanie n'atteint que les esprits faibles et crédules", pensait Esquirol. Même Madame Gayral estime qu'il y a une "proportion considérable de débiles mentaux parmi les délirants chroniques possédés". Cette proportion n'est pas retrouvée dans notre série d'observation, mais malheureusement, nous n'avons pas assez de cas pour faire une étude statistique valable.

Tous les auteurs insistent unanimement sur l'importance du milieu culturel. Beaucoup de possédés ont reçu en effet une éducation religieuse marquée, soit dans leur famille, soit dans une école confessionnelle. Rappelons pour mémoire l'importance des démonomanies dans le milieu rural breton à la fin du XIXe siècle. D'autres ont été initiés aux sciences occultes, au spiritisme. L'importance de ce facteur est confirmée par la chute du nombre de cas depuis le XVIIe siècle.

Mais elle n'explique pas tout. Tous les gens qui ont reçu une éducation religieuse sévère n'ont pas fait de démonopathie ; d'autre part, un athée peut fort bien être démonomane. De toute façon, le délire de possession diabolique n'est pas le résultat d'une pure sociogenèse. Le malade a, depuis sa naissance, toute une histoire non

seulement événementielle, mais psychologique, consciente et inconsciente.

Si l'on tente une approche psychologique d'un possédé, on peut s'interroger d'abord sur la nature des sentiments qu'il éprouve. Que peut ressentir en effet un être humain "habité, dirigé par un être surnaturel et maléfique" ? (définition théologique prise dans le dictionnaire Robert). N'a-t-il pas fallu d'abord un trou, une faille dans sa personnalité, pour qu'il accueille cet étranger ? Le possédé n'est-il pas en fait, et d'abord, un dépossédé ? Que rencontre cet être maléfique sinon un vide, une sensation de néant, provoquée par la cassure de la personnalité ? S'agit-il d'une notion de Néant au sens pascalien, le Néant de l'homme devant Dieu ? Celle-ci conduit plutôt au mysticisme qu'à la démonopathie. Ne s'agirait-il pas alors d'une sensation de non-être, réminiscence d'une expérience infantile primaire ? Comme le nourrisson, privé de liberté, dépendant de sa mère, le possédé n'a lui aussi aucune liberté, il doit obéir au Démon (ou à tout autre être maléfique). Nous comprenons mieux maintenant pourquoi le sentiment de possession peut exister en dehors de toute croyance religieuse. Il a des racines profondément enfouies dans l'histoire du malade. Une mauvaise relation objectale du nouveau-né peut déjà, en puissance, annoncer la pathologie de l'adulte. Ce n'est que secondairement, dans l'histoire du sujet, que la survenue d'un événement traumatisant précipitera les choses. Ce ne sera pas n'importe quel événement, il aura une résonance affective profonde qui s'ajoutera à cette expérience primaire.

2° La possession est un phénomène universel

Dans toutes les cultures, nous trouvons des phénomènes de possession qui présentent divers aspects.

* La possession est souvent pathologique

- Elle peut être consécutive à un processus conscient, par exemple, l'envoûtement. L'ensorcellement dans nos contrées, tel qu'il est pratiqué par nos sorciers ruraux est bien inoffensif, si on le compare aux envoûtements exotiques dont l'action est telle qu'à l'extrême, elle peut entraîner la mort d'un individu en quelques jours (mort psychogène aiguë). Tous les peuples ont inventé, pour se préserver des maléfices, des rites de conjuration. Les uns détruisent soigneusement leurs cheveux et rognures d'ongles, d'autres portent des amulettes. En Guadeloupe, par exemple, quand on se promène seul la nuit, il faut emmener du rhum, que l'on répand goutte à goutte tout le long de son chemin. Ainsi, le mauvais esprit susceptible de posséder un malheureux piéton perd son temps à boire le rhum et laisse l'indigène tranquille. Ces rites sont innombrables et, bien sûr, nous ne pouvons les étudier ici.

Mais l'envoûté est-il bien un possédé ? On peut nous objecter que le possédé a de lui même choisi celui qui le possède, tandis que l'envoûté est victime d'un tiers bien vivant. En fait, tous deux ressentent un sentiment de déréliction, absolument insupportable chez l'envoûté. CANNON a très bien décrit les mécanismes psycho-physiologiques de la "mort vaudou" ; la déréliction de l'envoûté est non seulement morale mais aussi matérielle. D'abord, ses parents et amis partagent la même conviction que lui, ils délaissent le maudit et se conduisent avec lui comme s'il était déjà mort. La mort sociale de cet individu est d'ailleurs marquée par des rites spéciaux comme le montre Levi-Strauss : "Brutalement sevré de tous ses liens familiaux et sociaux... l'envoûté cède à l'action combinée de l'intense terreur qu'il ressent, du retrait subit et total des multiples systèmes de références fournis par la connivence du groupe, enfin à leur inversion décisive qui, de vivant, sujets de droits et d'obligations, le proclame mort, objet de craintes, de rites et d'interdits". ("Anthropologie Structurale"). La terreur s'accompagne d'une activité intense du système nerveux sympathique qui, n'aboutissant pas à une réaction, crée

bientôt des désordres graves de la circulation, avec survenue d'un collapsus. Cet état est aggravé par le refus total de boisson et de nourriture. Ainsi, par sa prostration, son apragmatisme, son sentiment aigu de mort imminente, l'envoûté a quelque ressemblance avec le mélancolique, qu'il soit possédé ou non d'ailleurs.

- La possession peut aussi provenir d'un processus inconscient ; c'est ce que l'on rencontre dans les névroses d'imitation. Elles constituent une "variété particulière de névrose caractérisée par le fait que le malade subit une contrainte intérieure qui le force à répéter ce qu'on dit devant lui et à imiter les gestes et actions que l'on accomplit devant lui. Il s'y ajoute souvent une impulsion à la coprolalie". (Ellenberger).

On décrit trois grands foyers mondiaux :

- en Indonésie et Malaisie : le latah
- en Sibérie : le myriakit
- dans l'île de Hokkaïdo : l'imu.

Le myrakit et toutes ses variantes a peut-être été la mieux étudiée de ces névroses. C'est "un mal bizarre auquel tous les habitants du Nord de la Sibérie (Yakoutes et Bouriates) sont plus ou moins sujets ; des malades se livreraient à toutes sortes de convulsions soi-disant sous l'influence d'une ancienne et fameuse sorcière du pays". (Récit de voyage de De Wrangelle et Coll., 1843). Les personnes qui en sont atteintes sont l'attraction du village ; on les fait frapper sur quelqu'un, imiter des gestes d'animal domestique, ou prendre des poses lascives...

L'imu est spécifique des Aïnous, cet oasis de race blanche au sein du territoire japonais. Il ne frappe que les femmes et surtout les femmes âgées. Il se manifeste par des crises d'agitation intense et anxieuse au cours desquelles on peut provoquer des manifestations d'imitation.

La conclusion d'Ellenberger met l'accent sur la sociogenèse de ce groupe d'affections ; il affirme :

"Les névroses d'imitation sont une maladie des classes pauvres, une maladie des femmes dans les cultures qui les asservissent à la domination de l'homme, une maladie des personnes âgées dans les milieux où manque le respect envers l'âge, et enfin elles se développent sous l'influence des brimades ou des persécutions auxquelles les malades sont exposés et qui font de leur vie un véritable martyre continuel. On peut dire que ces malades représentent un effet extrême d'agression collective contre certaines catégories d'individus. On peut les comparer aux procès de sorcières qui sévirent en Europe à partir du XVe siècle : là aussi, les victimes étaient en grande majorité des femmes pauvres et âgées que l'on contraignait à avouer et qui terminaient leur pitoyable vie sur le bûcher. Nous trouvons là deux formes différentes d'un processus semblable de victimogenèse sociale".

* La possession peut être aussi "normale"

Elle est alors le plus souvent incluse dans un rituel et institutionnalisée. Pendant la célébration de ces rites, le possédé ne s'appartient plus et s'en remet entièrement à la divinité qui le possède. Ainsi, dans le culte vaudou, c'est Mawu, le grand maître de l'Univers, responsable de l'ordre des choses qui entre en contact avec les hommes par l'intermédiaire des "loas" ou esprits. Lors des cérémonies, le prêtre ("hougan") ou la prêtresse ("mambo") trace à terre le "vévé", symbole qui doit attirer les esprits. L'atmosphère s'emplit peu à peu du rythme obsédant des tam-tams et certains entrent en transes ; on dit que le possédé est "chevauché par un loa", il peut alors dialoguer ou s'identifier aux animaux, à des hommes morts ou vivants...

De même le "shaman", au chevet du malade, tente par son rituel d'être possédé par le mauvais génie de la maladie. Il monte un véritable spectacle avec le malade, devant un public dont la présence indispensable garantit le consensus social. Le caillou, la plume qu'il crache à la fin de la séance matérialise le mauvais esprit qui l'a possédé. L'effet de catharsis alors obtenu n'est pas

sans analogie, remarque Lévi Strauss, avec celui que l'on peut observer au décours d'une cure psychanalytique. Selon cet auteur, dans la cure shamanistique, c'est le sorcier qui fait abréaction pour le malade, tandis qu'en psychanalyse, c'est le malade qui fait abréaction contre le médecin. Notre propos n'est pas de développer un sujet aussi vaste que la psychologie du sorcier. L'analyse structurale qu'en a fait Lévi-Strauss est remarquable, et nous surprend par sa conclusion, selon laquelle le parallélisme entre shamanisme et psychanalyse serait parfait si l'on pouvait prouver que la psychothérapie, en modifiant le psychisme du malade, le fait en influençant les opérations biochimiques du cerveau.

Mais cette digression théorique nous éloigne de notre propos, qui est : la possession peut-elle être "normale" dans notre société ? Ne peut-on pas, à ce propos, citer Victor-Hugo : "Pourquoi dit-on un amoureux ? On devrait dire un possédé. Etre possédé du diable, c'est l'exception ; être possédé de la femme, c'est la règle. Tout homme subit cette aliénation de soi même. Quelle sorcière qu'une jolie femme !" (L'homme qui rit).

Cette citation met en évidence le fait que, quelle que soit la latitude ou la société, le possédé est avant tout un aliéné. Cette aliénation est le noeud même de la possession, auquel peuvent aboutir les innombrables symptômes que nous avons considérés.

Le sentiment de possession est un phénomène purement individuel. Le diable est un élément emprunté à la culture, il fournit une explication d'ordre général rassurante. Il est un principe en magie, c'est que nommer quelque chose, c'est l'appréhender, l'apprivoiser en partie. Nommer le Diable, c'est se rattacher à une chose certes terrifiante, mais connue. Ce qui nous incite à poser la question suivante :

3° Pourquoi choisir le Diable ?

Précisons d'emblée que ce choix, si tant est que le possédé puisse choisir, ne se fait pas à un niveau conscient, mais à un niveau inconscient. Nous avons déjà vu que le sentiment de possession pouvait avoir une origine très lointaine dans la vie psychique du sujet. Le démon, ce Dieu du Mal, est l'archétype de l'être maléfique dans notre civilisation. En effet, on n'est possédé que par un mauvais Objet, nous verrons que ce n'est pas par hasard.

Les auteurs classiques insistaient sur le rôle important de l'éducation religieuse. Nous avons vu dans le chapitre I que le judaïsme, suivi par le christianisme, avait introduit la notion de Péché, engendrant la responsabilité de l'individu. De tout temps, les prédicateurs ont insisté sur l'aspect culpabilisant de la religion chrétienne. MARC, dans son "Traité de la folie" (1840) affirme que les thèmes de culpabilité sont propres aux catholiques. Les protestants feraient plutôt des délires mystiques. Au XVIIIe siècle, William PERFECT insistait sur "les inconvénients d'une éducation religieuse surchauffée". ESQUIROL corrobore cette opinion, mais pour expliquer au contraire la rareté des démonomanies, il affirme : "Grâce à l'indifférence actuelle en matière de religion chez nous, grâce aux modifications introduites dans l'éducation de la première enfance, l'imagination n'étant plus effrayée dès le berceau, nous ne voyons plus la démonomanie qui, pendant trois siècles, a affligé le monde civilisé". MICHEA au siècle dernier affirmait : "Des sermons ayant pour objet un tableau trop effrayant des châtiments de l'autre monde sont les causes les plus ordinaires de la démonopathie proprement dite". Dans ces sermons en effet, "on essaie de ramener le pécheur dans le droit chemin plus avec l'aide du Diable qu'avec l'aide de Dieu. On ne lui décrit pas les beautés du séjour dans le Ciel qui sera la juste récompense des bons, mais on lui parle des flammes éternelles de l'Enfer qui éternellement brûleront les méchants. On agit sur le fidèle plus par la peur que par l'espérance". (BADEROT).

Nos observations illustrent cet important facteur. Madame MAU... a grandi dans un milieu religieux, ainsi que Madame C... ; dans presque toutes nos observations, il y a eu quelqu'un, médium ou prêtre, qui a révélé à l'intéressé : "Vos symptômes sont dûs à l'action maléfique du Diable". On conçoit alors fort aisément qu'un individu ressentant un sentiment intense de culpabilité évolue soit vers la damnophobie, soit vers la démonopathie. Comme l'analyse Vinchon, il y a d'abord un débat de conscience sur le Bien et le Mal, qui évolue vers une obsession de contraste, qui elle-même aboutit au dédoublement de la personnalité caractérisant la démonomanie. Mais comme le critique fort bien Madame Gayral, si cette hypothèse a l'avantage de bien interpréter les faits, elle ne s'applique pas aux autres délires de possession et elle ne tient pas compte du terrain.

Essayons donc d'aller plus profondément dans l'analyse. La notion de Péché est surtout une notion occidentale, elle n'existe pas, par exemple dans le bouddhisme. Ce qui existe en revanche dans toutes les sociétés, c'est le Permis et le Défendu ; telles actions sont bonnes, gratifiantes, telles autres sont interdites, et toute transgression est punie. Et même dans notre société, au niveau du vécu populaire, la notion théologique du Bien et du Mal se simplifie et se résume aux Commandements de Dieu et de l'Eglise. Par son code, ses rituels, sa Loi, toute société tente de canaliser l'agressivité des membres qui le composent, selon des modalités propres au génie de chaque peuple. Ainsi le Péché permet de retourner l'agressivité contre nous-même au lieu de la diriger contre autrui. Par ailleurs, toute société règle également l'activité sexuelle de ses membres par de nombreux rites et interdits. Comment situer alors le Possédé par rapport à cette société dont il fait partie ? En nous inspirant d'une citation de Piera AULAGNIER-SPAIRANI, nous découvrons que le Possédé est un être dont le corps est habité par l'Autre, dont la parole se fait le discours du Diable ou de la folie (ce qui à une certaine époque ou dans certaines sociétés n'est pas très différent). Il perd donc tout droit à sa place d'humain puisque c'est une autre Loi qui le régit. Etranger à ses semblables, il est l'objet de leur opprobe, de leur agressivité ; on célèbre alors les

rites de mort sociale pour l'envoûté, on martyrise la femme âgée victime du myriakit, l'Inquisition brûle la sorcière ou bien le prêtre, par l'exorcisme, tente d'amener le possédé à accepter la Loi de Dieu.

Le Possédé peut-il tirer un bénéfice de sa situation ? En transgressant la Loi, il s'est créé un autre monde où ses désirs se réalisent fantasmatiquement. Cette réalisation s'effectue non seulement au niveau du délire, mais également dans la mélancolie endogène, forme extrême de l'agressivité retournée vers soi-même que traduit le désir de Mort. "Il est Pécheur par excellence, puisque par sa voix se fait entendre l'Antéchrist, celui qui ne connait plus le nom du Père et qui, le premier, a défié sa Loi". Ce n'est donc pas par hasard que les thèmes sexuels sont fréquents dans les possessions diaboliques, car la sexualité fait partie des interdits de toute société.

Dans notre série d'observations, nous avons les cénesthésies génitales de Madame MAU..., le désir d'émasculation de Mr Christian HOR..., la mysogynie de Mr Albert B..., et même le diable accroché à la poitrine, symbole de maternité (et donc de relations sexuelles) chez Madame DEN...

Relisons par ailleurs tous les récits de sabbat. Les sorcières chevauchaient le balai (symbole phallique), baisaient le bouc aux parties honteuses, s'accouplaient avec des démons incubes, sentaient leur sperme tantôt glacial, tantôt brûlant. Par l'intermédiaire de toute cette fantasmagorie, les sorcières réalisaient de manière fantasmatique les désirs sexuels interdits par une religion qui reprochait aux femmes d'être à l'origine du Péché originel.

A propos de Sabbat, dont on se demande si l'origine est mythique ou pas, Jean Palou nous donne une explication intéressante. Selon lui, c'est un délire onirique provoqué artificiellement ou non. Le Sabbat serait un culte païen, réminescence des anciens cultes druidiques, au cours duquel l'absorption de potions à base d'aconit et de belladone, jointe à la malnutrition, aboutissait à ces productions délirantes.

Mais c'est moins cette explication qui nous intéresse que le contenu même de ce délire et sa signification. Une question se pose encore : pourquoi "dix mille sorcières pour un sorcier" ? (Michelet). Pourquoi la femme a-t-elle été la victime de l'Inquisition ? A un premier niveau, l'explication est dans l'Ancien Testament ; c'est Eve, conçue à partir d'Adam, qui a causé la perte du couple originel, c'est elle qui a été la plus sensible aux approches du Démon. La société chrétienne, à travers ses descendants, lui en tiendra rancune.

A un niveau supérieur, cette malédiction est l'aboutissement d'un malentendu théologique dont l'explication utilise les symboles de l'analyse jungienne. Résumons cette explication.

Parmi les thèmes archétypiques, Jung a noté dans un premier temps l'importance du nombre Quatre, commun aussi bien à des représentations oniriques qu'à des représentations mythiques ; il affirme : "... le cercle ou la sphère contenant le chiffre 4 symbolisait la divinité pour plus d'un de nos savants ancêtres". Par ailleurs, Jung s'est aperçu, au cours des analyses, que ses patients prenaient le chiffre Quatre pour se symboliser eux-mêmes, ou plutôt pour symboliser quelque chose en eux-mêmes, comme "un soleil générateur de vie dans les profondeurs de leur inconscient". Il prouve ainsi l'existence d'une image archétypique de la Divinité et retrouve l'intuition des mystiques selon laquelle il y a Identité essentielle de Dieu et de l'homme. La formule de l'Inconscient est donc une Quaternité. Par ailleurs, le symbolisme central du christianisme est une trinité. A cette Trinité manque l'aspect dogmatique du Mal ; la conception d'un "mystère du Dieu en trois personnes rend possible la conception d'un diable personnel, juxtaposé et opposé à Dieu", et si on l'ajoute à la Trinité, on retrouve le symbole quaternaire de Dieu.

Parallèlement, la Trinité est un symbole masculin figuré par l'Eau, l'Air et le Feu. Le quatrième élément est le somaton, la Terre ou le Corps, symbole féminin.

De cette manière est réalisée une quaternité neutre. La conclusion est laissée à Roland CAHEN : "La femme et le Mal se trouvant tous deux exclus du dogme, cela signifie qu'ils sont bannis du conscient, c'est-à-dire refoulés dans l'inconscient, où se produit une contamination de l'un par l'autre : la femme se voit confondue avec le Mal et contaminée par lui. D'où la condamnation de la femme et des plans sensuels de l'être. Il y aurait donc là une des déterminantes psychologiques de l'ascétisme chrétien et du célibat des prêtres".

Les sorcières ont donc été victimes d'une condamnation inconsciente ou préconsciente du principe de la féminité, condamnation portée par les théologiens du Moyen Age. Les Puritains iront jusqu'au bout de cette conception en condamnant l'acte charnel.C'était refuser à la femme une sexualité qu'elle réalisait d'une manière fantasmatique dans le Sabbat, et si le nombre de possédées a diminué, c'est en partie parce que les positions dogmatiques de l'Eglise se sont assouplies.

° °
°

CONCLUSION

-:-

Que pouvons-nous retenir au terme de cette étude sur les délires de possession diabolique ?

Au niveau de la pathologie mentale, un fait nous a d'abord frappé. Les délires observés en 1971 sont plus pauvres que ceux qui ont été observés au début du siècle. Ce fait n'est pas particulier aux démonopathies, mais à toute la pathologie en général. Les malades se font soigner plus tôt, faisant ainsi avorter l'évolution spontanée du processus morbide. De plus, ce ne sont pas tout à fait des possessions que nous rencontrons, avec tout leur cortège d'expressivité, de convulsions, d'agitation logorrhéique, ou bien de prostration avec évocation d'une imagerie infernale fantastique. La pathologie rencontrée est plutôt d'un degré inférieur, l'infestation diabolique, caractérisée par des hallucinations surtout auditives ("les esprits frappeurs") et par la survenue de phénomènes bizarres. L'infestation est caractérisée par le fait que le Démon cherche à impressionner sa victime, tandis qu'à un degré supérieur, il prend possession. Cette édulcoration des symptômes est sans doute à rapprocher de celle de l'hystérie qui, très expressive au siècle dernier, avec ses grandes crises, se traduit actuellement par des symptômes de conversion. Ce phénomène met en évidence, tant en matière de démonopathie que de maladie mentale en général, la notion très importante de "consensus" social. En effet, si à la base le processus aboutissant à la possession est identique, l'aliéné se servira des éléments culturels qui lui sont familiers pour exprimer ses symptômes. Le malade n'est pas une entité, il se définit par rapport à la société qui l'entoure. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la démonopathie dont le nombre de cas a varié au long des siècles. La flambée de démonomanie du XVe au XVIIe siècle a correspondu à une attitude religieuse intransigeante. L'Inquisition a voulu à tout prix "casser" les individus pour les forcer à entrer dans le cadre de l'Eglise. Les

communautés marginales dont la sensibilité religieuse ne pouvait pas s'accorder au dogme chrétien ont été considérées comme hérétiques et martyrisées. On a marqué peu à peu du même sceau infâmant tout ce qui n'était pas chrétien. Des cultes aussi divers que l'antique magie noire, les cultes païens antiques (Mithra...), l'évocation des morts, la divination, l'occultisme, les religions dualistes (Cathares..) ont été considérées comme étant inspirées par le diable et réprimées sévèrement. Depuis que l'Inquisition a desséré son étreinte, les épidémies se sont raréfiées. On n'observe plus que des cas isolés ou des cas de délires au sein d'un petit groupe social qui représentent la répartition "normale", spontanée, de la possession diabolique.

Débarrassée de sa gangue sociale, la genèse de la possession se confond alors plus ou moins avec la genèse de la maladie qui l'exprime. Le possédé peut être un mélancolique, un chizophrène ou un délirant chronique. Il puise dans la démonologie les thèmes propres à exprimer sa culpabilité intense, son désir de mort ou sa névrose sexuelle.

L'influence de la culture est notable, bien que non nécessaire. Si actuellement l'existence simultanée d'une société technocratique et de nombreux cultes, tant païens que chrétiens, semble un paradoxe, c'est que notre société est tolérante, du moins en ce qui concerne la liberté de pensée. C'est ce qui explique que les régions géographiquement isolées n'ont pas plus de manifestations diaboliques qu'ailleurs.

Cependant, une menace pèse sur l'humanité, celle de sa destruction par les effets de sa propre civilisation. Depuis quelques années, beaucoup se demandent si l'esprit rationnel apporte autant de bienfaits qu'on le dit. Ainsi s'amorce un mouvement de retour en arrière, aux sources irrationnelles de l'Humanité. Le Diable est peut-être une de ces sources.

° °
°

BIBLIOGRAPHIE

-:-

1. Sources littéraires et ouvrages d'intérêt général

CAILLOIS Roger.

L'homme et le sacré. N.R.F. Gallimard, 1950.

CHEVALIER Michel.

La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises. Thèse de géographie humaine. Editions M.Th. Génin. Librairie de Médicis. Paris, 1956.

CRISTIANI Mgr.

Présence de Satan dans le monde moderne. Editions France Empire. Paris, 1959.

PIRENNE Henri.

Histoire économique et sociale du Moyen-Age. P.U.F. Paris, 1969.

ROUGEMONT Denis (de).

La part du diable. Gallimard éditeur. Paris, 1947.

ROUSSEAU Hervé.

Le Dieu du Mal. P.U.F. Paris, 1963.

"SATAN". Etudes carmélitaines.

Un volume de 666 pages. Desclées de Brouwer Editeur. Paris, 1948.

2. Ouvrages sur les manifestations diaboliques

DELCAMBRE Etienne.

Le concept de sorcellerie dans le duché de Lorraine au XVIe et XVIIe siècle.
Deux volumes. Nancy - 1948 et 1949. La référence a été empruntée à Ellenberger, dans son article sur le "Malleus maleficarum".
(cf. ci-dessous).

HEMMERT Danielle, ROUDENE Alex.

Histoire de la magie, de l'occultisme et des rites secrets.
Ouvrage en souscription. Sept tomes parus depuis 1968. Réalisé pour les Editions de l'Erable, Paris, d'après les maquettes originales des Editions de Fernier, Genève.

MALLEUS MALEFICARUM.

Translated with an introduction. Bibliography and notes by the Reverent Montague Summers.
The Pushkin Preb. Londres, 1948. Un livre de 278 pages.

PALOU Jean.

La sorcellerie.
P.U.F. Collection "Que sais-je" ? n° 756.
Paris, 1971.

ROBBINS Rossel Hope.

The Encyclopedia of witchcraft and demonology.
New York Crown, 1959.

RONY Jérome Antoine.

La magie.
P.U.F. Collection "Que sais-je ?" n°413.
Paris, 1950.

TONDIAU J. - VILLENEUVE R.

Dictionnaire du diable et de la démonologie. Editions Gérard et Cie. Collection Marabout Université, Verviers (Belgique). 1968.

VILLENEUVE Roland a beaucoup écrit sur la démonologie. Nous citerons :

- Le musée des supplices. Editions Azur, Paris 1968. On y trouve entre autres les descriptions des méthodes inquisitoriales.
- L'envoûtement. Editions la Palatine.
- Les possessions diaboliques. Aesculape, Nov. 1961.
- L'angoisse diabolique. Aesculape, Dec. 1962.

WIER Jean.

De l'imposture et tromperie des diables : des enchantements et sorcelleries.
Edition française, Paris 1569-70. Reproduite par les laboratoires Théraplix dans leur collection "Analectes" à l'occasion de la XVIIIe session du Congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française, Milan - 7-12 septembre 1970, et du IVe centenaire de l'oeuvre de Jean Wier.

3. Articles et revues

AUBIN Henri

Esquisse d'une ethno-psycho-pathologie.
L'Algérie médicale, 1945. pp. 174-179.

BEGUIN A.

"Qui est fou ?"
Esprit, déc. 1952, 20, n° 12, pp. 777-788.

BRISSET Ch.

Anthropologie culturelle et psychiatrie.
Encyclopédie Médico-Chirurgicale, 1960.37715A10.

CANNON W.B.

"Voodoo" death.
American anthropologist, n.s., vol. 44, 1942.

CHARIVARI (LE) : revue.

Numéro 13 de mai-juin-juillet 1971 : "Mages et sorciers".

DEUTSCH Michel.

"Vae victis ou le dieu vaincu".
Article paru dans la revue "Bizarre", n° VIII, juillet 1957. J.J. Pauvert Editeur, pp. 46-49.
Il s'agit de l'analyse du livre de Margaret Murray : "Le dieu des sorcières", paru aux éditions Denoel, 1957.

ELLENBERGER H.F.

- Ethno-psychiatrie.
  E.M.C. 37725A10 et 37725B10.
- A propos du "Malleus maleficarum".
  Schweizerishe Zeitschrift für Psychologie.
  1951, 10, pp. 136-148.

FREUD Sigmund.

Une névrose démoniaque au XVIIe siècle.
Revue française de psychanalyse, 1927, XI, pp. 337.

ISRAEL L. - NORTH E.

Incidence médico-légale d'un délire de sorcellerie : exorcisme ayant entraîné la mort d'un enfant.
Cahiers de psychiatrie (supplément au Strasbourg médical). 1961, n° 15, pp. 72-85.

JANET P.

Un cas de possession et l'exorcisme moderne. Bull. de l'Univ. de Lyon, 1894, VIII, pp. 41-57.

MIURA T. - OKONOGHI K.

Les psychothérapies en Extrême-Orient. E.M.C. 37820B80.

PINEAU A.

Médecine et psychiatrie rurale en Guadeloupe. Le concours médical, 1960, pp. 413-416 et pp. 533-544.

SHERER Pierre, docteur.

Les psychoses en milieu rural. Le Concours médical. Colloque de psycho-sociologie agricole, Tours, 14 juin 1959.

WITTKOWER E.D. - BIJOU L.

Spirit possession in Haitian vodun ceremonies. Acta psychotherapautica, 1964, XII, pp. 70-80.

4. Thèses

BADEROT A.

De l'influence du milieu sur le développement du délire religieux en Bretagne. Thèse Paris, 1896-97.

CONSTANT Jacques

Les bouffées délirantes en Guadeloupe. Essai d'analyse sémiologique, psychopathologique et culturelle à propos de 112 observations. Thèse Paris, 1969.

FAVRE Marcel.

Considérations sur les délires diaboliques.
Thèse Bordeaux, 1932. n° 143.

GAYRAL Janine.

Les délires de possession diabolique.
Thèse Toulouse, 1944.
Vigot éditeur, Paris 1945.

PEZET Charles.

Contribution à l'étude de la démonomanie.
Thèse Montpellier, 1909.

5. Oeuvres théoriques

AUBIN H.

L'homme et la magie.
Desclées de Brouwer, Paris 1948.

BARUK H.

La psychiatrie sociale.
P.U.F. Coll. "Que sais-je ?" n° 669. Paris, 1955.

BASTIDE Roger.

Sociologie des maladies mentales.
Flammarion édit. Paris 1965.

DUBAL Rosette.

La psychanalyse du diable.
Corrêa, Paris, 1953.

JUNG C.G.

Psychologie et religion.
Buchet-Chastel-Corrêa, Paris 1958.

LEVI-STRAUSS C.

Anthropologie structurale.
Plon édit. Paris, 1958. Notamment son chapitre "Magie et religion", pp. 181-266.

Sorciers et psychanalyse.
Courrier de l'UNESCO, juillet-août 1956, n° 9, pp. 8-10.

ROHEIM Geza

Magie et schizophrénie (traduit de l'américain par Eddy Treves).
Editions Anthropos, Paris, 1969.

Vu et permis d'imprimer.

TOULOUSE le 22 Février 1972

Le président du Conseil de l'Université : L.LARENG